

Du soin à l'insertion

ADLCA

Association départementale de lutte contre les addictions

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Rapport moral



L'année 2024 aura été, pour l'ADLCA, une année dense, exigeante et déterminante.

Elle aura confirmé la pertinence d'un modèle associatif singulier, profondément humain, engagé historiquement dans l'accompagnement global des personnes en situation d'addiction, ancré dans son territoire, et s'ouvrant aujourd'hui à de nouvelles populations en demande comme nous le verrons.

Face à l'augmentation continue des demandes de soin, à la diversité des parcours de vie, à l'envolée de la précarité, notre réponse a été claire : renforcer l'existant, innover dans nos pratiques, affirmer notre présence auprès des plus vulnérables. Chaque service, chaque professionnel, chaque partenaire a participé à ce mouvement.

Nous avons porté de nouveaux projets ambitieux comme la mise en œuvre du **Service d'Accompagnement et d'Hébergement Santé et Social (SAHSS)** pour les femmes victimes de violences, la structuration d'un nouveau **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM 2025-2030) pour le Csapa** ; le déploiement du **pôle social et logement**, avec notamment l'ouverture du **CHAVA** ; l'amorçage du service des **Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)**, symbole de notre capacité à penser des réponses nouvelles à des problématiques ancrées.

Au sein de nos structures de soins, d'insertion, d'hébergement, comme dans nos actions culturelles ou nos partenariats, une conviction nous guide : la personne accompagnée est bien plus qu'un usager.

Si notre développement s'est poursuivi et que les projets n'ont pas manqué, en revanche notre trésorerie s'est sensiblement dégradée en 2024 avec la modification par notre tutelle du système de financement du Service médical de réadaptation et les conséquences toujours présentes de la violente attaque informatique subie en 2023.

S'agissant de l'insertion, l'outil vieillissant de notre centre de tri de piles est à la peine et n'assure plus sa rentabilité ; quant à l'hôtel-restaurant, son équilibre reste encore fragile et il subit malgré un chiffre d'affaires record, les effets d'une crise profonde qui s'est installée dans l'ensemble de la profession depuis plusieurs mois.

Le dispositif logement ne bénéficie pas non plus du soutien suffisant pour le consolider.

Et, comme nous le verrons dans le rapport financier, 2024 s'est terminé sur un déficit. Des mesures correctives ont été prises pour redresser la barre en 2025 ; mais le contexte économique demeure extrêmement contraint. Quant au climat politique, son instabilité du moment nous fait craindre des jours plus sombres pour nos activités mais je reste totalement confiant en nos équipes et en nos administrateurs pour que des solutions soient trouvées en réponse.

Bien au-delà de ce rapport moral, cette année 2024 restera pour l'ADLCA marquée par la disparition de Pierre Bénichou, président fondateur de notre association.

Pierre a créé l'ADLCA en 1972, à une époque où l'addictologie n'était ni structurée, ni même véritablement reconnue. Pendant plus de 50 ans, il a bâti patiemment, avec ténacité et humanisme, une association profondément ancrée dans les valeurs de dignité, de justice sociale et de fraternité.

Tous les dispositifs que nous connaissons aujourd'hui – soins, hébergement, insertion, culture – portent l'empreinte de sa vision et de son engagement. Pierre était plus qu'un président : il était une conscience, un moteur, un repère. Sa disparition nous bouleverse, mais elle nous oblige aussi. Elle nous engage à poursuivre cette œuvre avec fidélité et espérance.

Bien sûr, les défis sont nombreux et chaque jour nous en apporte de nouveaux. Mais, vous ne l'ignorez pas : à l'ADLCA comme ailleurs, les défis nourrissent les convictions.

Je ne terminerai pas sans saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre notre projet : l'équipe de Direction comme les responsables de pôles et l'ensemble des salariés, les bénévoles, les membres du Conseil d'Administration, les partenaires institutionnels, nos élus locaux, et bien sûr tous ceux que nous accompagnons, qui nous rappellent chaque jour que notre action n'a de sens que si elle reste humaine et profondément solidaire.

Le Président, Philippe ANTOINE

Sommaire

01 – PRESENTATION DE L'ADLCA.....	PAGE 6
02 – CSAPA.....	PAGE 7
03 - OFFRE DE SOINS.....	PAGE 13
MCO.....	PAGE 13
SMRA.....	PAGE 20
04 – PSYCHOLOGIE.....	PAGE 26
05 – INSERTION PROFESSIONNELLE	PAGE 28
BATIMENT	PAGE 28
MECANIQUE	PAGE 29
TRI DE PILES	PAGE 29
HOTEL-RESTAURANT	PAGE 34
06 – CENTRE CULTUREL	PAGE 41
07 – ADMINISTRATIF / SUPPORT	PAGE 44
RESSOURCES HUMAINES	PAGE 44
QUALITE	PAGE 45
FINANCE	PAGE 50



01 – Présentation de l'ADLCA

L'Association Départementale de Lutte contre les Addictions (ADLCA) est une institution basée dans le Jura (39) qui s'est donnée comme objectif la mise en place d'une chaîne d'accompagnement susceptible de permettre à une personne, souffrant de troubles de conduite addictive, de sortir de la dépendance et de reprendre en main un projet de vie.

L'ADLCA a par ailleurs développé un certain nombre d'actions dans le domaine de la prévention, en direction des jeunes notamment.



Depuis près de 40 ans, l'ADLCA s'est développée sur deux grands principes :

- Proposer un parcours allant du soin à l'insertion et au retour à l'emploi ;
- Considérer les besoins des personnes dans la globalité de leurs situations : santé, sociale, famille, justice, économique, professionnelle ... etc.

Composée de près de 200 salariés, l'ADLCA déploie sa logique de parcours des patients à travers :

- **Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)**, de Lons-le-Saunier et ses antennes et consultations avancées de Champagnole, Cousance et Arbois-Salins-Poligny. Le CSAPA accueille toute personne en difficulté avec sa consommation de substances psychoactives licites ou non licites ou souffrant d'addictions sans substance. Les équipes sont composées de médecins addictologues, psychiatres, psychologues, infirmières, éducateur spécialisé, chargée de prévention et agents administratifs. Ils interviennent en amont d'un séjour à l'ADLCA ainsi qu'à l'issue d'un parcours de soin, afin d'accompagner les personnes après leur sortie.
- **Un service de médecine de 25 lits dédié aux sevrages et aux séjours thérapeutiques (MCO)**. Les patients y suivent un parcours de 21 jours comprenant un sevrage, suivi d'un séjour thérapeutique basé sur le renforcement des compétences psychosociales (estime de soi, affirmation de soi, gestion des émotions, gestion des excès, connaissances).
- **Un centre de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMRA) de 40 lits**, qui met en œuvre un accompagnement (8 semaines) permettant au patient de mieux comprendre sa relation avec le produit de reprendre un rythme de vie quotidienne et un équilibre de vie dans l'établissement ; de commencer à reconstruire un projet de vie personnel hors produit.
- **Un centre de formation et d'insertion professionnelle** par l'activité économiques dans 4 domaines d'activité :
 - Les métiers du bâtiment
 - Les métiers de l'hôtellerie – restauration (hôtel du Parc et restaurant Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier)
 - Un centre de tri des piles et accumulateurs rechargeables de référence nationale
 - La mécanique automobile
- **Un centre d'hébergement / logement** avec 15 studios, 2 logements fléchés femmes victimes de violences, 5 lits halte soins santé en délégation de gestion et en 2025 8 lits d'accueil médicalisés
- **Un centre culturel** qui propose aux patients, personnels et habitants du territoire une offre culturelle variée.

02 – Le CSAPA



En 2024, le CSAPA de l'ADLCA a poursuivi et enrichi sa mission d'accompagnement des personnes confrontées aux conduites addictives, en affinant toujours davantage sa compréhension des besoins et en renforçant la participation des usagers à leur propre parcours de soin. Après avoir validé en 2023 la solidité de notre modèle — à la fois humain et institutionnel — nous avons multiplié les espaces d'expression, groupes de parole et dispositifs d'évaluation, améliorant sans cesse la qualité de notre action.

Forts de cette base, nous avons su conjuguer démarche qualité et vision holistique, alliant dimensions médicales, psychologiques et sociales, et enrichir notre offre notamment via la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) et notre rôle de référent carcéral.

1. Structure et missions

Approche intégrée

En lien étroit avec le parcours global de l'ADLCA, notre dispositif propose un accompagnement personnalisé, strictement ambulatoire, qui va de la prévention et de la réduction des risques jusqu'au soin, en passant par l'information, l'orientation et la formation.

Réseau multisite

- **Site principal** : Lons-le-Saunier
- **Antennes secondaires** : Arbois, Champagnole
- **Consultations avancées** : Cousance, Salins-les-Bains, Bletterans (insertion professionnelle), CHRS de Champagnole, CER de Mignovillard, Maison Relais de Lons, MSMA de Saint-Amour

2. Activité 2024

File active et profil des usagers

Activité Globale	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'usagers suivis	651	690	801	842	869
Hommes	481	504	584	612	608
Femmes	170	186	217	230	261
Nouveaux usagers	262	372	386	389	356
Patients vus une seule fois	93	122	133	142	150

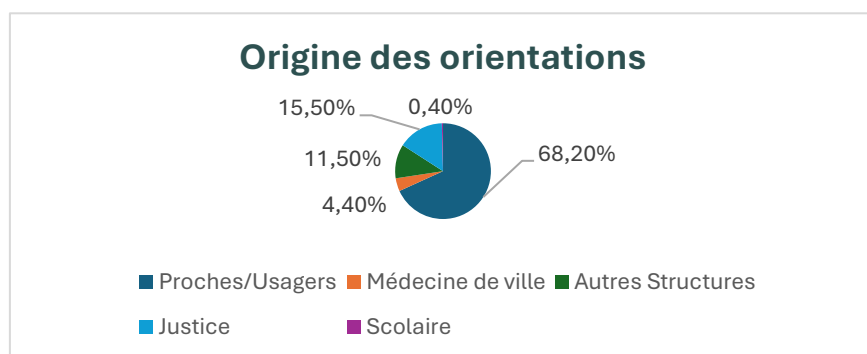
La file active du CSAPA de l'ADLCA a crû de manière régulière ces cinq dernières années, passant de 651 usagers en 2020 à 869 en 2024 (+33 %). Cette progression s'est accompagnée :

- D'un équilibre stable hommes/femmes (environ 70 % d'hommes et 30 % de femmes chaque année),
- D'un taux de nouveaux entrants oscillant entre 39 % (2020) et un pic à 54 % (2021), avant de se stabiliser à 41 % en 2024, signe d'une fidélisation accrue et d'une confiance renouvelée dans nos services,
- D'un taux de patients vus une seule fois resté constant autour de 17 %, témoignant de notre capacité à offrir un premier contact accessible sans pour autant diluer le suivi sur le long terme.

Derrière ces chiffres, c'est la diversité croissante des parcours qui se dessine : l'augmentation de la file active reflète non seulement une meilleure visibilité du CSAPA et une mobilisation plus forte des publics (familles, justice, professionnels), mais également une réponse adaptée à des profils de plus en plus variés — poly consommateurs, situations de précarité sociale ou professionnelle, problématiques de santé mentale associées. Cette tendance confirme la pertinence de notre modèle pluridisciplinaire, capable de s'ajuster aux besoins spécifiques et d'accompagner durablement des trajectoires souvent complexes.

Origine des orientations

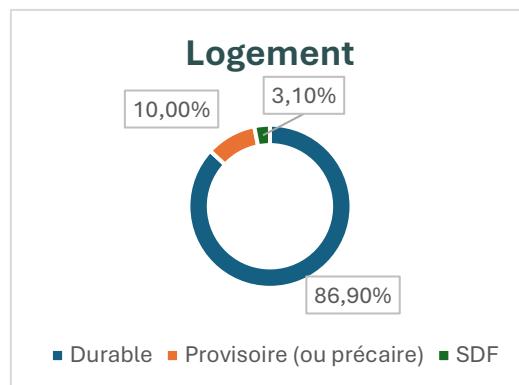
Les orientations spontanées (usagers et proches) représentent 68,2 % des entrées (vs. 60,3 % en 2023), reflétant une meilleure visibilité et autonomie des publics. La justice (SPIP) maintient 15,5 % des orientations, la médecine de ville chute à 4,4 %, tandis que les structures médico-sociales (CCAS, CHRS) couvrent 11,5 % des entrées. Les orientations scolaires restent marginales (0,4 %). Ces tendances soulignent les leviers à renforcer — partenariats libéraux, éducation nationale et « aller-vers » — pour diversifier les points d'entrée.



Évolution démographique et sociale

La grande majorité de nos usagers (93,8 %) réside dans le département du Jura, L'âge médian se situe autour de 39 ans : 11,6 % ont moins de 25 ans, 66,9 % sont âgés de 30 à 59 ans, et 21,5 % ont 60 ans ou plus, témoignant d'un public multigénérationnel aux besoins variés.

Ces évolutions soulignent la montée des difficultés d'accès au logement, en particulier pour les profils fragilisés par l'addiction. Nos partenariats (CHRS, UDAF, bailleurs sociaux) jouent un rôle clé dans l'orientation et le soutien aux démarches de stabilisation.

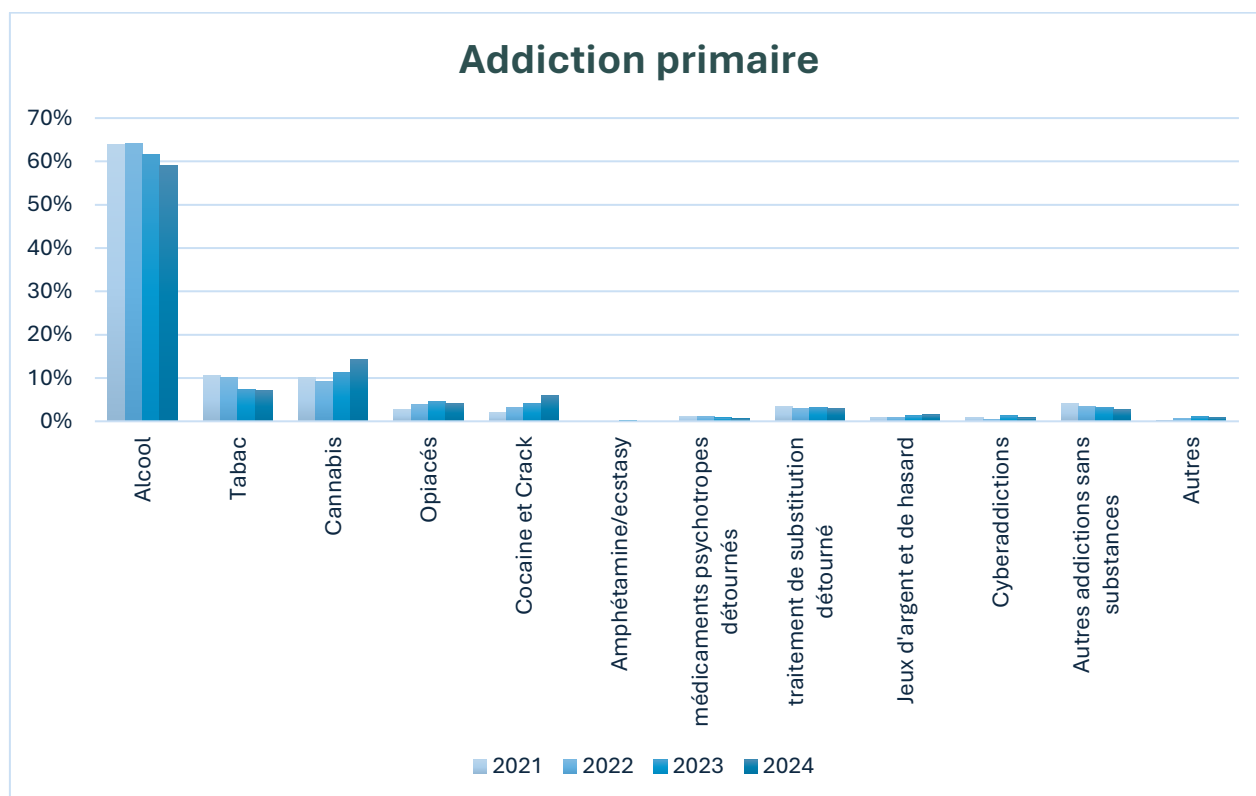


La part des usagers ayant une activité salariée progresse à 60,9 % (vs. 57,1 % en 2023), signe d'une meilleure insertion professionnelle. En parallèle, 12,2 % sont sans revenus (contre 13,6 %), 8,6 % perçoivent le RSA, 5,3 % l'allocation chômage, 6,7 % l'AAH et 6,3 % d'autres aides sociales. Favoriser l'accès à l'emploi et la pérennité des ressources reste un levier essentiel pour prévenir la rechute et renforcer l'autonomie.

Évolution des Addictions Primaires et Secondaires (2024)

En 2024, l'analyse des addictions primaires et secondaires des usagers du CSAPA révèle une complexification des profils, marquée par une évolution vers des consommations plus diversifiées et un besoin d'accompagnement de plus en plus individualisé. L'alcool reste la principale addiction déclarée, bien que sa prévalence ait diminué depuis 2021 (59,1 % en 2024 contre 67,2 % en 2021). En revanche, le cannabis progresse fortement, représentant 14,3 % des usagers en addiction primaire, tandis que les consommations de cocaïne et de crack augmentent également, témoignant de leur intensification dans des parcours de poly consommation. Le tabac, bien que moins présent en tant qu'addiction principale (7,1 % en 2024 contre 10,6 % en 2021), demeure une addiction secondaire largement répandue (50,8 % en 2024).

Cette diversification des comportements de consommation, avec une montée en puissance des addictions secondaires telles que les opiacés, les jeux d'argent et les cyberaddictions, illustre la tendance croissante de la poly consommation. Cette réalité souligne la nécessité d'une approche thérapeutique pluridisciplinaire et coordonnée, capable de répondre à la complexité des parcours de soin et de prendre en compte les priorités individuelles des usagers, souvent confrontés à une multiplicité de dépendances, qu'elles soient liées à des substances ou des comportements.



3. Programmes et actions clés

Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) du CSAPA de l'ADLCA poursuivent leur développement en 2024, avec un léger accroissement de leur file active. L'année 2024 a été marquée par une légère augmentation des consultations : au total, 101 jeunes ont été suivis pour 508 entretiens. Ce programme spécifique, dédié aux jeunes de moins de 25 ans, vise à prévenir l'escalade des comportements addictifs et à offrir un accompagnement personnalisé adapté aux problématiques liées à l'usage de substances, telles que l'alcool, le cannabis, le tabac, ainsi que des comportements non liés aux substances comme les jeux d'argent ou les cyberaddictions. L'objectif principal reste la prise en charge précoce, en intervenant avant que ces jeunes ne développent des dépendances plus lourdes et en favorisant des trajectoires de soin qui privilégient une approche non stigmatisante. Bien que 2024 ait été marquée par des contraintes internes, telles que des absences dans l'équipe de prévention, l'objectif de maintenir une prise en charge de qualité a été maintenu, même si le nombre total d'utilisateurs bénéficiaires a légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

Des efforts significatifs ont été réalisés pour renforcer l'accompagnement des jeunes. La réduction de la prise en charge ponctuelle au profit de programmes probants comme *Protect* ou *Unplugged* a permis d'orienter les interventions vers des actions plus structurées et ciblées, renforçant ainsi leur efficacité. Ce recentrage sur des programmes validés a également permis d'améliorer l'impact des actions de prévention, bien que la portée de l'activité ait diminué. Le travail partenarial avec les autres acteurs du territoire, notamment les structures éducatives et sociales, continue de jouer un rôle essentiel dans cette dynamique. Ces partenariats permettent non seulement d'identifier plus efficacement les jeunes en situation de consommation à risque, mais aussi d'assurer une prise en charge fluide et cohérente, en garantissant que les jeunes puissent accéder aux soins dans les meilleures conditions possible (comme depuis mars 2024, où la coordination inter-CSAPA a permis la mise en place d'une identification de CJC commune à Info Jeune Jura sur Lons le Saunier).

Quelques chiffres sur la Réduction des risques (RDR)

- **Matériel distribué** : 4 050 unités (+21,6 % vs. 2023)
 - Trousses injection : 570
 - Seringues 1 cc : 1 400
 - Préservatifs : 980
 - Outils d'auto-évaluation : 1 100
- **Seringues récupérées** : 1 000
- **Brochures** : alcool (240), tabac (30), drogues illicites (25)

Le système de libre-service sur chaque site a permis de répondre à la demande croissante – tout en permettant une prise de contact informelle et ouverte avec les usagers en ressentant le besoin.

Prise en charge de groupe

En 2024, la prise en charge de groupe au sein du CSAPA de l'ADLCA a continué de se développer et a permis d'offrir des espaces d'expression et d'accompagnement variés. Les temps d'accueil type Café Blabla, les intégrations aux journées collectives de l'ADLCA, ainsi que les activités artistiques et corporelles ont connu une participation croissante.

Le groupe de parole, auto-animé par les usagers s'est révélé être un ancrage solide au sein de la structure, permettant de renforcer le lien social et de favoriser l'expression des expériences personnelles. Il s'inscrit dans une démarche innovante de pair-aidance, qui sera renforcée dans les années à venir.

Le programme s'est enrichi au fil de l'année, avec la mise en place de nouvelles activités comme des ateliers d'expression artistique et des ateliers corporels, touchant respectivement 25 et 100 participants. Ces initiatives, au-delà de leur objectif thérapeutique, visent également à renforcer la confiance en soi et la solidarité entre les participants.

Référence carcérale

En tant que référent carcéral du Jura, le CSAPA de l'ADLCA intervient à la Maison d'arrêt de Lons-le-Saunier en partenariat étroit avec l'Unité Sanitaire Pénitentiaire (USMP) et les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Sa mission légale couvre l'élaboration des projets de soin et d'insertion des détenus, la coordination de la continuité des soins avec les CSAPA de proximité et la préparation à la sortie, afin de garantir une prise en charge globale.

En 2024, le CSAPA a accueilli 73 détenus, dont 56 en primo-prise en charge addictologique, à travers 558 entretiens sociaux et 14 entretiens infirmiers. Conformément aux recommandations interministérielles de 2013, 60 personnes ont participé à 15 séances de groupes de sensibilisation aux conduites addictives et 29 à 11 séances de sophrologie collective. L'alcool (67,2 %) et le cannabis (15,6 %) restent les principales substances prises en charge. Parmi les 30 sortants, 23,3 % ont été réorientés vers un CSAPA en prison, 26,7 % vers un CSAPA ambulatoire, 3,3 % vers un médecin de ville et 16,7 % vers un placement extérieur ; 30 % demeurent incarcérés et bénéficieront ultérieurement d'une orientation.

4. Innovations et perspectives

SAHSS (Service d'Accompagnement et d'Hébergement Santé et Social)

Le Service d'Accompagnement et d'Hébergement Santé et Social (SAHSS), lancé en 2024, représente une innovation majeure de l'ADLCA pour répondre à la priorité nationale d'hébergement des femmes victimes de violences. Opérationnel à Lons-le-Saunier et Bletterans, il offre un logement temporaire sécurisé associé à un suivi médico-social global : évaluation et prise en charge des addictions, soutien psychologique, coordination avec les médecins traitants et, si nécessaire, orientation vers des spécialistes (orthopédie, etc.).

Au cours de sa première année, le SAHSS a traité quatre dossiers, avec trois prises en charge effectives. Toutes les bénéficiaires ont maintenu leur lien avec les soins à la sortie, et l'une d'elles a même pu entamer un parcours d'insertion professionnelle adapté. Toutefois, l'accès au logement pérenne demeure un frein majeur, en raison de la rareté de l'offre et de la précarité accrue. Ces premiers résultats, bien que portant sur un volume modeste, confirment la pertinence de ce dispositif pour des publics complexes, et ouvrent la voie à sa consolidation en 2025 via un renforcement des partenariats (SIAO, CPTS, associations) et l'amélioration de la fluidité vers un logement durable.

Feuille de route CPOM 2025-2030

L'année 2024 a marqué une étape clé pour le CSAPA de l'ADLCA avec la finalisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2025-2030, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce CPOM, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025 définit les objectifs stratégiques du CSAPA autour de quatre axes majeurs :

- L'amélioration continue de la qualité des soins
- L'élargissement de la couverture territoriale via des démarches d'« aller-vers » et « ramener vers »
- L'interaction précoce, particulièrement pour les jeunes
- L'implication dans la lutte contre le tabac en lien avec le plan régional de santé publique.

Ces priorités visent à consolider les acquis tout en soutenant l'innovation et l'accessibilité des soins pour tous.

Pour réaliser ces ambitions, la feuille de route identifie des besoins en ressources humaines, outils numériques, mobilité et formation, et prévoit des financements spécifiques (CNR, FLCA). Le CPOM souligne également la volonté du CSAPA de renforcer son ancrage territorial, de diversifier les modes d'accompagnement (comme la pair-aidance et la téléconsultation) et de renforcer les partenariats locaux et régionaux. En somme, le CPOM 2025-2030 est un levier essentiel pour accompagner l'augmentation de la file active et maintenir le rôle du CSAPA comme référence en addictologie dans le Jura.

5. Conclusions et perspectives 2025

En 2024, le CSAPA de l'ADLCA a su conjuguer adaptation aux défis internes (effectifs, formation) et déploiement d'initiatives novatrices (Unplus, SAHSS, RDR renforcé), tout en consolidant ses partenariats et en optimisant la qualité de ses prises en charge. L'entrée en vigueur du CPOM 2025-2030 et l'arrivée prochaine d'un pair-aidant ouvriront de nouvelles perspectives pour enrichir l'offre relationnelle, développer la prévention centrée sur le cannabis et autres addictions émergentes, et renforcer l'ancrage territorial.

Pour 2025, notre ambition est claire : maintenir l'excellence de nos réponses, élargir l'accès aux soins, innover sans cesse et préserver nos valeurs d'écoute, de respect et de solidarité, afin que chaque usager trouve au CSAPA de l'ADLCA le soutien adapté à son parcours de vie.

03 - OFFRE DE SOINS

601 admissions ont été enregistrées dans les services MCO et SMRA sur l'année 2024.

→ C'est 8,50% de plus qu'en 2023 (554 admissions)

1. Le service Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)



Le service MCO a pour mission de prendre en charge et d'accompagner les patients dans leur démarche de sevrage et la problématique addictive dans sa globalité au sein d'une unité de 20 lits de médecine en chambre individuelle.

Les patients peuvent bénéficier :

D'un sevrage simple : 6 à 10 jours d'hospitalisation pour une rupture avec le(s) produit(s).

Du séjour thérapeutique : parcours de 21 jours comprenant un sevrage, suivi d'un programme thérapeutique basé sur le renforcement des compétences psychosociales (estime de soi, affirmation de soi, gestion des émotions, gestion des excès, connaissances sur les addictions).

Des séjours séquentiels : consolidation de l'abstinence sur 1 à 2 semaines.

LES STATISTIQUES DU SERVICE

Quelques chiffres sur les séjours en 2024

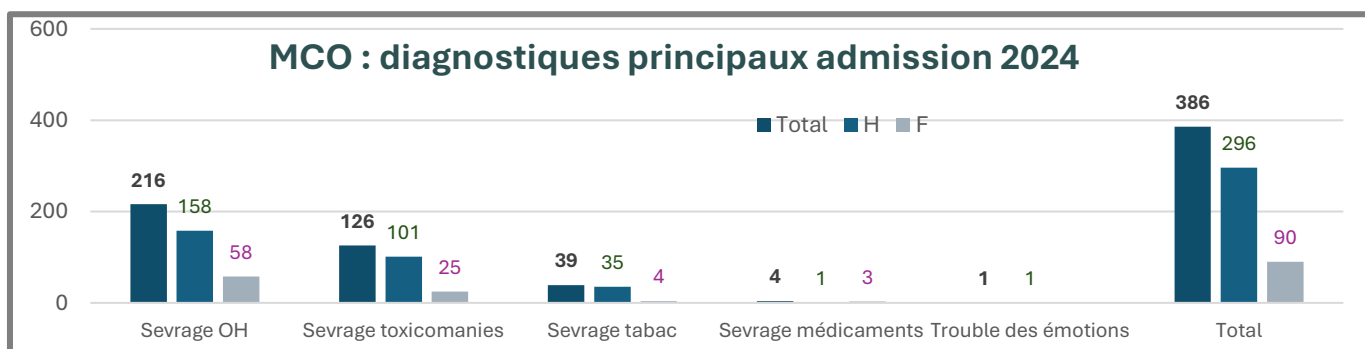
- 386 séjours réalisés
- Durée moyenne de séjour de **15,53** jours (17,71 pour 2023, soit -12.31 %)
- **77%** d'hommes et **23%** de femmes (82% d'hommes et 18% de femmes en 2023)

L'ensemble des données figurant dans les pages suivantes sont issues des données de l'activité hospitalière (PMSI).

Diagnostiques principaux conduisant au sevrage

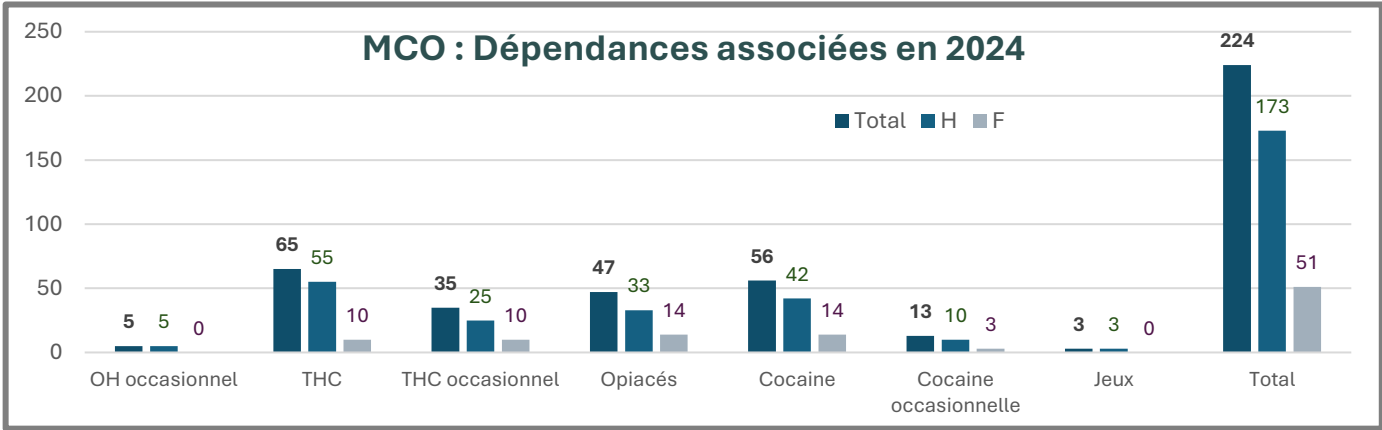
Sur les 386 séjours réalisés, les dossiers suivants ont été enregistrés :

- 216 dossiers OH
- 126 dossiers polytoxicomanie
- 39 dossiers tabac
- 4 dossiers médicaments
- 1 dossier trouble des émotions



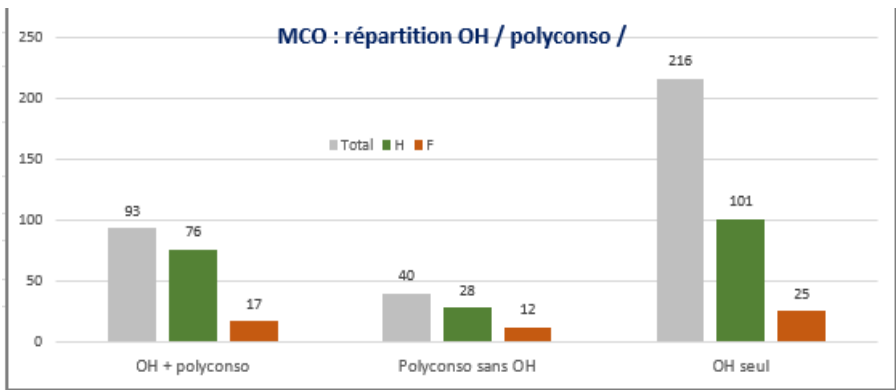
Dépendances associées identifiées

A ces diagnostics principaux s'ajoutent souvent des dépendances associées, ne figurant pas dans les motifs d'hospitalisation mais identifiés au cours du séjour. Elles concernent principalement le THC, la cocaïne et les opiacés.



En 2024, 224 dépendances associées ont été identifiées, pour 133 patients poly consommateurs.

Part de l'alcool dans les poly-consommations :



	Total	H	F
OH + polyconso	93	76	17
Polyconso sans OH	40	28	12
OH seul	216	101	25
Autres	37		

La part de consommation alcoolique reste prédominante par rapport aux autres addictions traitées à ADLCA.

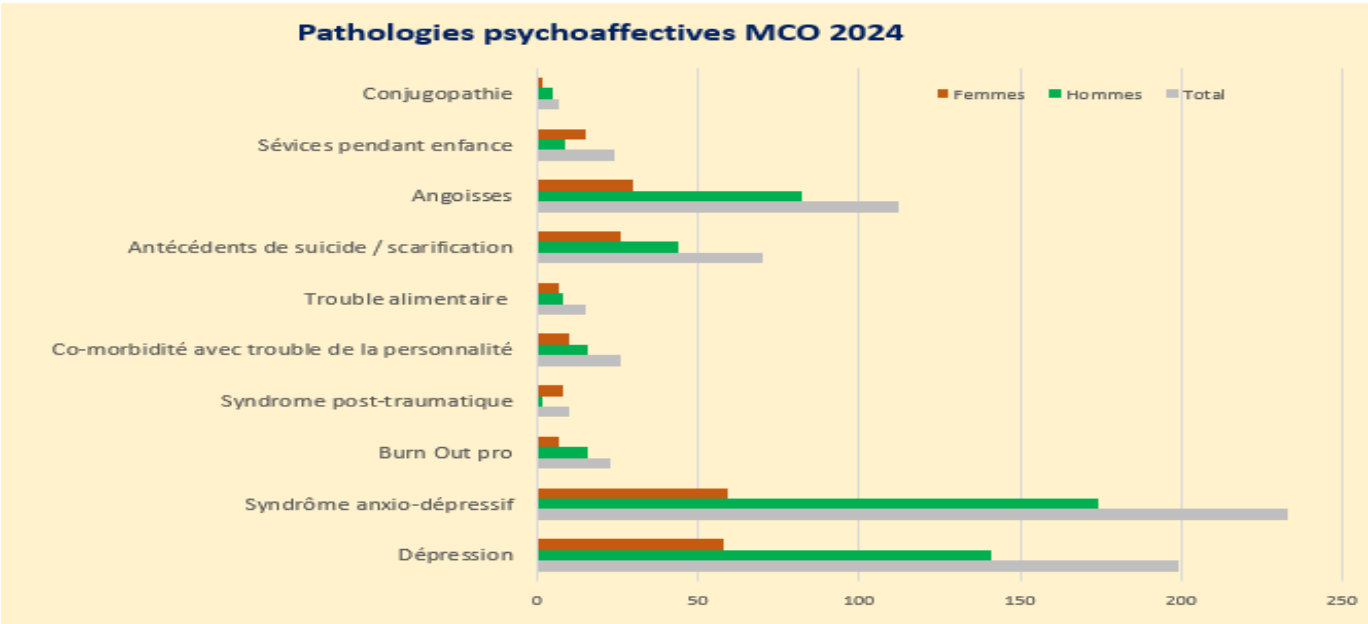
Pathologies associées : psycho- affectives

La plupart des pathologies psycho-affectives sont cumulées pour des patients présentant un tableau psychologique complexe.

Principales pathologies psycho-affectives : Syndrome anxio-dépressif (233), dépression (199), angoisses (122), antécédents de suicide/scarification (70), troubles de la personnalité (26) et enfin burn-Out (23).

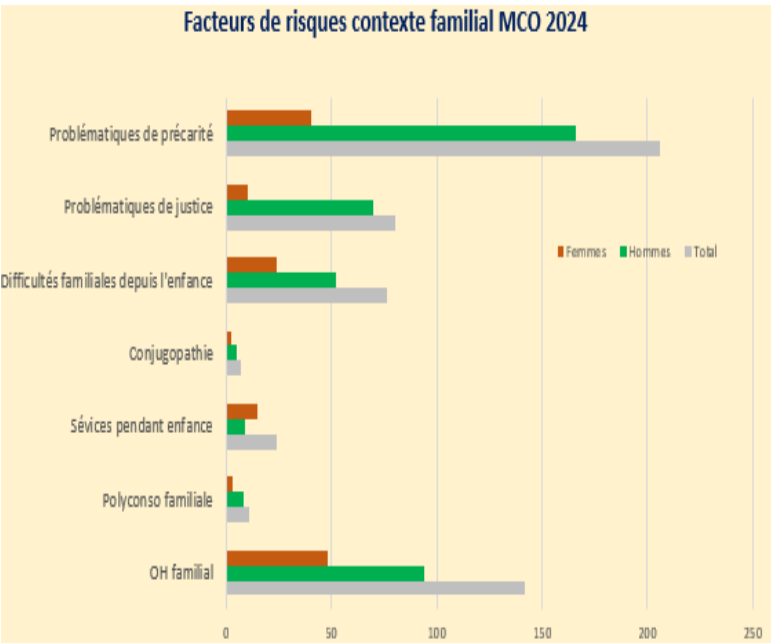
Les problématiques de conjugopathie (difficultés conjugales), sévices (maltraitements physiques et/ou psychiques) et/ou difficultés familiales pendant l'enfance ont été systématiquement recherchés et valorisés en cours d'année 2024.

Des pathologies psycho-affectives ont été enregistrées dans la plupart des dossiers traités :



On note un contexte défavorisant chez ces patients avec une précarité identifiée, un alcoolisme familial prédominant et des problématiques de justice.

La précarité concerne 53% des patients admis, ayant principalement comme unique ressource les minima sociaux.



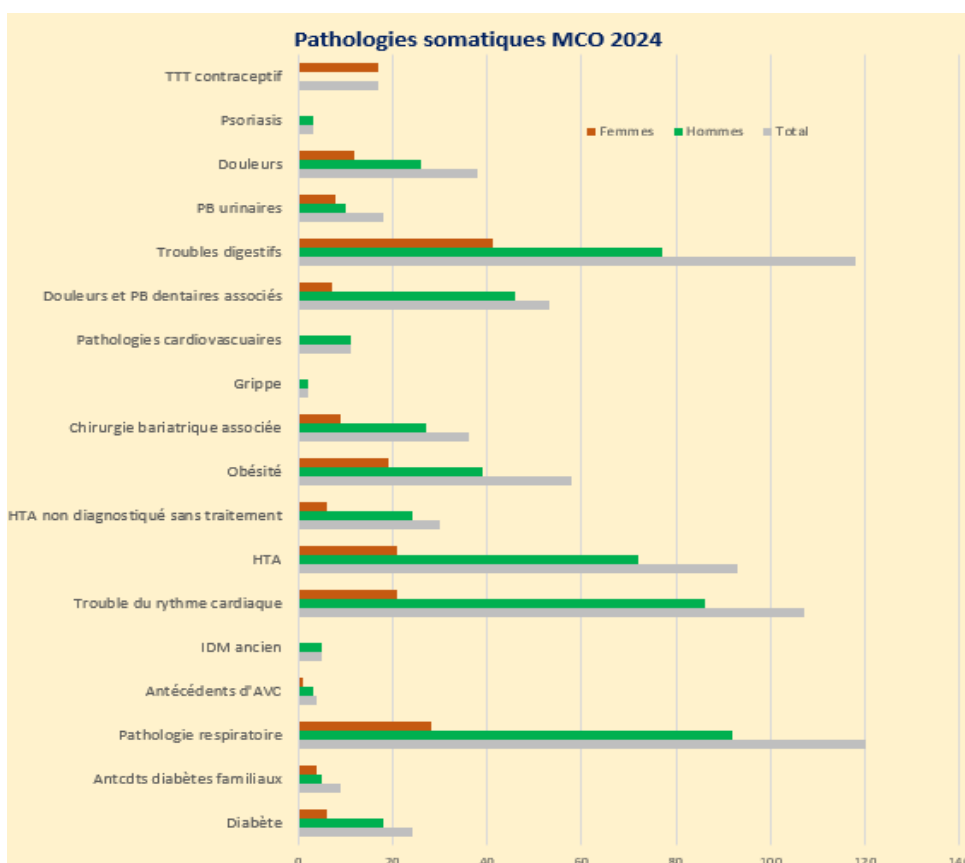
		H	F
Chomage	74	55	19
Minima sociaux	139	104	35
CMU	81	65	16
Sous curatelle ou tutelle	45	39	6
SDF	19	17	2
Logements précaires	61	50	11
Dettes	64	55	9
	483	385	98

Si l'on confronte ces chiffres à ceux des années précédentes, on note :

- ➔ Une évolution du taux de précarité au logement entre 2015 et 2024 (11 à 21%)
- ➔ Une baisse du nombre de personnes soumises au chômage (29% en 1998, 19% en 2018 et en 2024)
- ➔ Une évolution du taux de personnes bénéficiaires des minima sociaux (24 à 34% entre 1997 et 2000, 13 % en 2018, 36% en 2024).

En revanche, le taux de personnes en situation d'autonomie financière augmente : 35% en 1997, 46% en 2018.

Pathologies somatiques associées au trouble addictologique



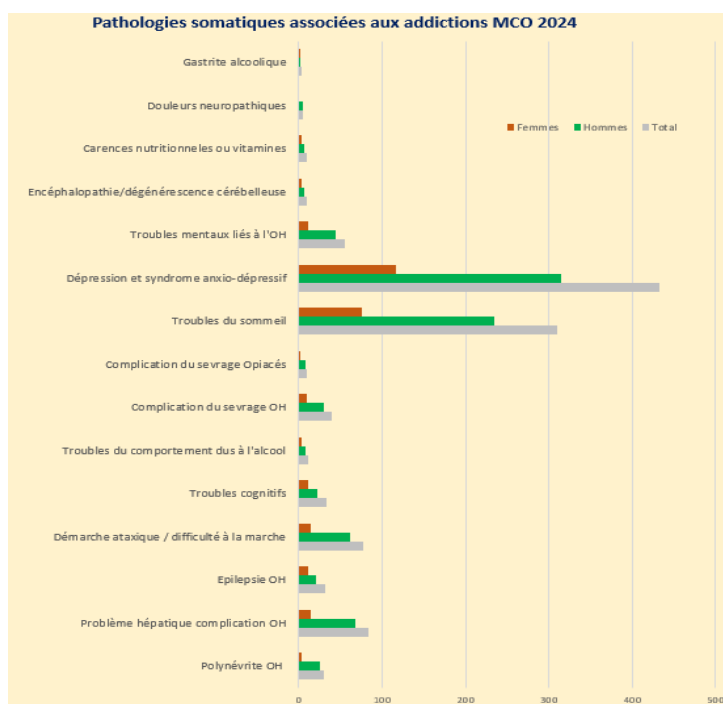
En complément à la prise en charge addictive, les patients admis présentaient un tableau clinique additionné d'autres pathologies chroniques, traitées en concomitance au programme thérapeutique.

Principales pathologies somatiques : Pathologies respiratoires, trouble du rythme cardiaque, HTA, troubles digestifs et obésité

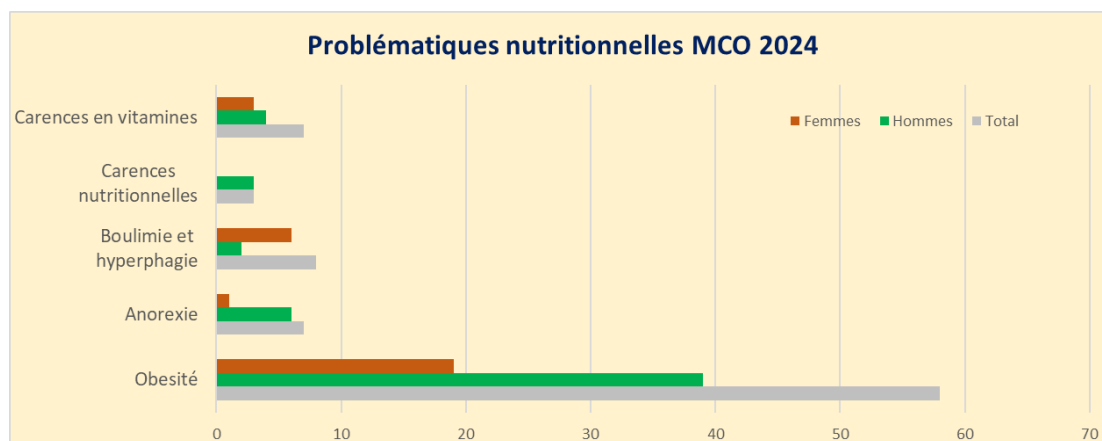
Pathologies somatiques en lien direct avec l'addiction

On observe chez plus de la moitié des patients concernés une poly-consommation.

Principales pathologies associées aux addictions : Dépression et syndrome anxieux, problématiques hépatiques et polynévrite alcoolique, troubles cognitifs et épilepsie, troubles du sommeil et décompensation de troubles psychiques



Problématiques nutritionnelles identifiées



1/4 des patients présentent une problématique nutritionnelle.

En 2024, la diététicienne est intervenue dans 33 prises en charge.

VIE DU SERVICE

En 2024, le service MCO a fait l'objet d'un turn over important au niveau de l'équipe soignante.

La structuration du management de l'équipe soignante a été modifiée, au bénéfice de l'organisation suivante : une nouvelle cadre de santé assistée de 2 infirmières coordinatrices coordonne la continuité des soins, les mouvements des patients, et œuvrent au bénéfice de la qualité des soins.

Fin 2024, le service de MCO a fait l'objet d'une réorganisation de l'équipe médicale, dont les bénéfices se pourront être constatés en 2025.

Cette structuration a permis de consolider les aspects énumérés plus bas.

Actions réalisées et changements opérés sur l'année 2024

→ Consolidation du service MCO pour une meilleure prise en charge du patient

Le travail de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) en collaboration avec le service qualité est renforcé.

Une nouvelle cheffe de service, le Docteur Barthet Nathalie, ainsi qu'un psychiatre addictologue, le Docteur Ayad Embarek ont été accueilli en 2024.

L'ADLCA a développé de nouveaux outils dans l'accompagnement thérapeutique des patients notamment via la musicothérapie et le suivi diététique.

L'équipe paramédicale, riche de propositions, dispense toujours la médiation animale, le soin « toucher massage » et propose cette année pour la première fois des soins socio-esthétiques 1 fois par semaine. Un projet d'hypnothérapie est en cours d'élaboration pour 2025.

L'ADLCA met en avant une prise en charge globale et pluridimensionnelle efficiente et commune des personnes accompagnées au sein de notre structure quel que soit leur statut.

Un poste de secours informatique est installé sur onduleur. De même, une nouvelle Protection du Travailleur Isolé (PTI) complète le dispositif.

→ **Formation et qualité de vie au travail du personnel**

Dans un souci d'accompagnement de nos équipes ; un travail d'accueil et de formation des nouveaux salariés et étudiants a été réalisé avec la création d'un classeur « Nouvel arrivant ».

Un travail de fond a été réalisé sur les protocoles concernant l'usage des traitements de substitution ainsi que les procédures relevant du règlement de fonctionnement de l'établissement en ce qui concerne les re-consommations et les exclusions afin d'assurer le suivi et la sécurité des patients et des soignants. De ce fait une communication par affichage dans chaque chambre a été réalisée afin de sensibiliser les patients et l'ensemble des professionnels à la problématique « Violence ». L'établissement a un positionnement clair concernant ces problématiques à ce jour.

1 fois / mois « un quart d'heure qualité » est proposé à l'équipe paramédicale sur des thématiques spécifiques au soins. Ce rdv qualité est consigné dans un classeur source d'informations.

En lien avec l'enquête sur la qualité de vie au travail et dans le cadre de l'accompagnement des professionnels, du maintien des compétences et de la cohésion d'équipe, l'équipe a travaillé sur le contenu des ateliers META, qui seront proposés en 2025 sur 10 séances de travail définies sur des thématiques identifiées.

→ **Concernant l'équipe paramédicale**

Création d'un roulement d'astreintes fixes et équitables et d'un protocole d'astreinte Infirmiers et Médicales

Passage en 10h de temps de travail journalier pour les infirmiers et aides-soignants avec une trame de roulement fixe.

Les fiches de tâches ont toutes été revues en groupe de travail afin de redimensionner la prise en soins des personnes accompagnées en vue de l'ouverture du service des LAM.

Formalisation de deux postes IDEC (infirmière coordinatrice) avec deux fiches de tâches distinctes.

Mise en place du « café nuit » tous les 3 mois afin de perdurer le lien avec les équipes de nuit.

→ **Pour pérenniser le service dans l'avenir**

Nous avons accompagné 4 étudiants Aides-soignants et 5 étudiants Infirmiers.

Dans un souci d'optimisation de nos collaborations et de nos prises en charge, une partie de l'équipe Infirmier a pu visiter le Laboratoire Médilys et tout son plateau technique.

Nous avons également assisté au 1^{er} colloque régional « prévention suicide » riche de liens partenariaux pour la préparation à la sortie de la personne accompagnée.

LES PLACEMENTS EXTERIEURS (PE)

Le dispositif

Le placement extérieur est un aménagement de peine sous écrous qui permet à une personne condamnée de finir sa peine hors des murs de la prison, de bénéficier de soins en addictologie et de préparer au mieux sa réinsertion sociale et professionnelle.

Le partenariat ADLCA / SPIP est formalisé dans 2 conventions annuelles : l'une concernant le service médical et l'autre le pôle insertion avec 2 places disponibles pour chacune.

Depuis 2024, une rencontre bimestrielle a été mise en place pour faire un point sur les dossiers en cours.

Les dossiers de demandes d'admission sont nationaux et priorisés au niveau départemental. Ils sont étudiés en commission d'admission et requièrent une visite de pré admission avec le médecin chef de service et la cadre de santé afin d'être validés.

Les résultats de ce dispositif sur l'année 2024

- ➔ Nombre de demandes : **26** dossiers déposés
- ➔ Origine Géographique des demandes : **14** redirigées par le SPIP de Lons le Saunier et 12 d'autres départements
- ➔ Nombre d'admission en Placements Extérieurs : **6**
- ➔ Nombre d'admission en entrée classique ne relevant plus de l'aménagement de peine : **13**
- ➔ Nombre d'orientation vers l'insertion / l'emploi : **4**
- ➔ Nombre d'exclusion du dispositif : **2**

Tour de France des PE

En 2024, l'ADLCA a participé au « Tour de France des PE ». Ce projet inter-régional pluriprofessionnel vise à visiter tous les établissements sur le territoire Français qui propose des dispositifs de PE.

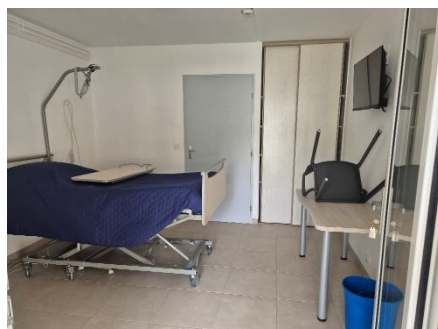
Les objectifs étaient de promouvoir le PE, de valoriser et mobiliser tous les partenaires auprès des autorités judiciaires.

LES PERSPECTIVES

Ouverture du service des Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

L'ouverture de ce nouveau service est prévue en 2025. Il proposera 8 lits d'hébergement en chambre individuelle avec chacune une salle de bain privative et des conditions d'accès PMR. Le service sera ouvert 24h/24.

Ce service a vocation à accueillir des personnes majeures sans domicile fixe et atteintes de pathologies chroniques nécessitant un suivi médical. Ces personnes pourront bénéficier d'une prise en charge sur une pathologie addictive et d'un accompagnement thérapeutique et éducatif sans limite dans le temps.



Projet médical et d'établissement 2025-2030

Son écriture va être tournée autour des 5 thématiques prédominantes suivantes :

- ➔ Maintien des liens familiaux/ projet de travail sur la parentalité
- ➔ Projet personnalisé d'accompagnement
- ➔ Suivi et préparation à la sortie
- ➔ Troubles cognitif et psychiatriques identifiés comme grande cause Nationale
- ➔ Hôpital de jour et soins séquentiels

La Certification Haute Autorité de Santé (HAS)

Nous nous employons à la satisfaction des critères HAS pour cette année 2025 afin d'être vecteur de qualité de prise en charge et de garantir l'éthique des soins.

Le patient placé au centre de sa prise en charge est accompagné dans son engagement à s'inscrire dans une dimension de parcours et être acteur de ses soins.

La certification a pour objectif une adaptation des établissements médico-sociaux aux priorités de santé publique.

Autres travaux initiés

Ces travaux, en lien avec la qualité et la sécurité des soins, se concrétiseront courant 2025 :

- ➔ La sécurisation du circuit du médicament, par un conventionnement avec un autre prestataire de ville
- ➔ Le changement de logiciel dossier patient

2. Le service de Soins Médicaux et de Réadaptation en Addictologie (SMRA)



Notre programme de SMRA propose un parcours de soin de 8 semaines en moyenne avec comme objectifs pour le patient :

- De mieux comprendre sa relation avec le produit
- De reprendre un rythme de vie quotidienne et un équilibre de vie dans l'établissement
- De commencer à reconstruire un projet de vie personnel hors produit.

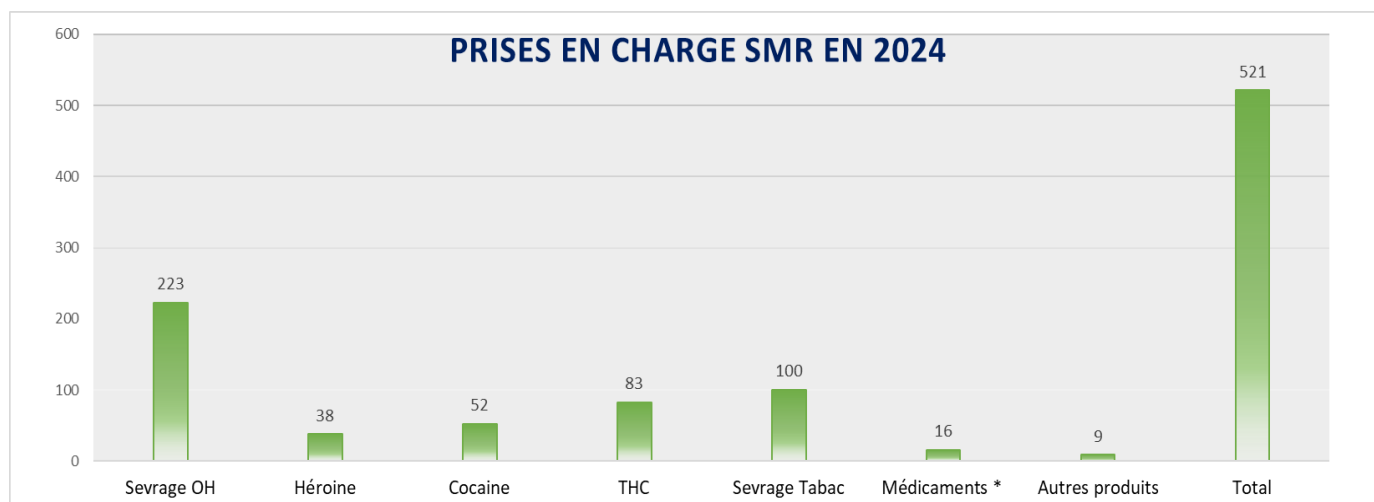
STATISTIQUES DU SERVICE

Quelques chiffres sur les séjours en 2024

- ➔ **215** nouvelles admissions au SMRA (198 en 2023, soit +8,59%)
- ➔ **243** patients présents au SMRA – soit 28 patients admis en 2023 (233 en 2023, soit +4,29%)
- ➔ Durée moyenne de séjour de **48,6** jours (52,27 jours en 2023, soit -7,02%)
- ➔ **79%** d'hommes et **21%** de femme

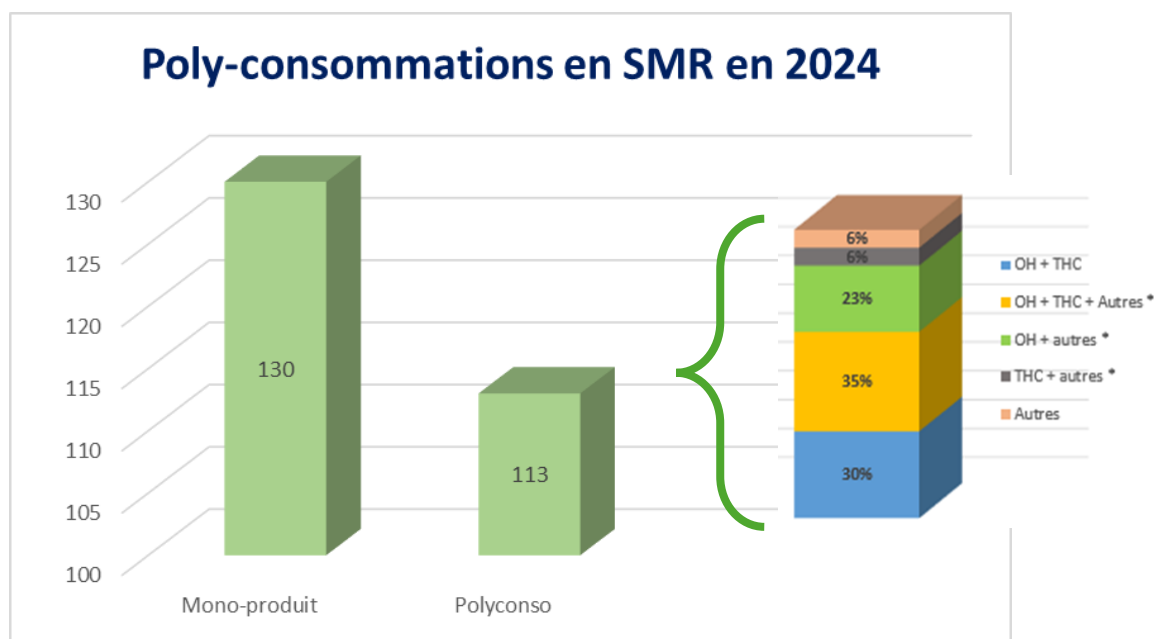
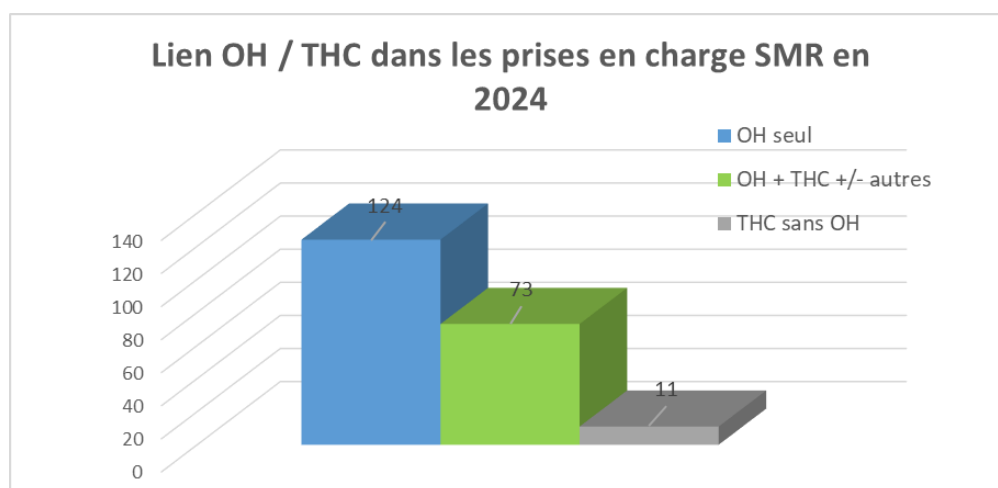
L'ensemble des données figurant dans les pages suivantes sont issues des données de l'activité hospitalière (PMSI) et prennent en compte les patients présents (243) sur l'année 2024 au SMRA.

Diagnostiques principaux conduisant à la prise en charge



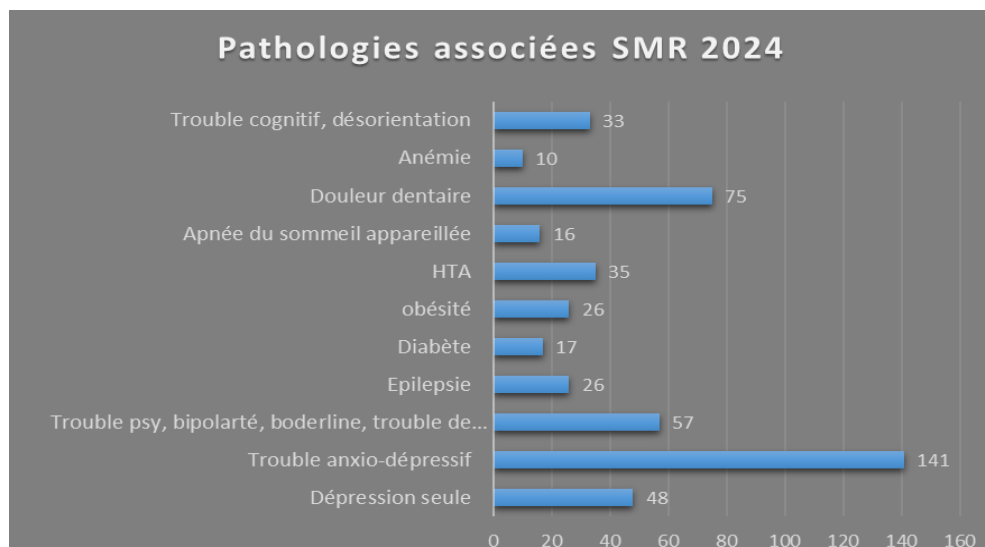
Là encore, les conduites addictives traitées concernent plusieurs types de produits, dont une grosse majorité d'addiction à l'alcool (223, soit 96%).

46,5% des patients (113 patients sur 243) présentent une poly-consommation :



Pathologies associées

En complément à la prise en charge addictive, les patients admis présentent un tableau clinique caractérisé par d'autres pathologies chroniques et traitées en parallèle :



LE PROGRAMME THERAPEUTIQUE

Tout au long du séjour dans le service SMRA, l'équipe éducative propose tout un panel d'activités thérapeutiques ayant comme objectifs pour le patient :

- L'induction d'une réflexion sur le rapport entretenu avec les produits
- La remise en question de son fonctionnement
- Son autonomisation
- La perspective de réappropriation globale du projet de vie sans produits (réappropriation des choix, de la situation sociale et des projets de sortie).

Par le biais de ces objectifs, le patient bénéficie :

- D'une aide à l'appropriation de la démarche de soins
- D'un cadre et de la réassurance
- D'un chemin vers la confiance en soi
- De clés pour essayer de dépasser la frustration
- D'une initiation à la réflexion autour du rapport aux substances psychoactives



Ce programme est ponctué de temps d'animation en soirée à caractère volontaire (piscine, cinéma, volley ball) ainsi qu'un accès à la salle de sport et la salle informatique de l'ADLCA.



Chaque mois, d'autres activités plus exceptionnelles (journées collectives, sorties, repas...) sont organisées afin de proposer aux patients une ouverture sur l'extérieur, des ateliers de créativité ou des jeux d'adresses.

Activités thérapeutiques du service SMRA

Journées collectives 2024

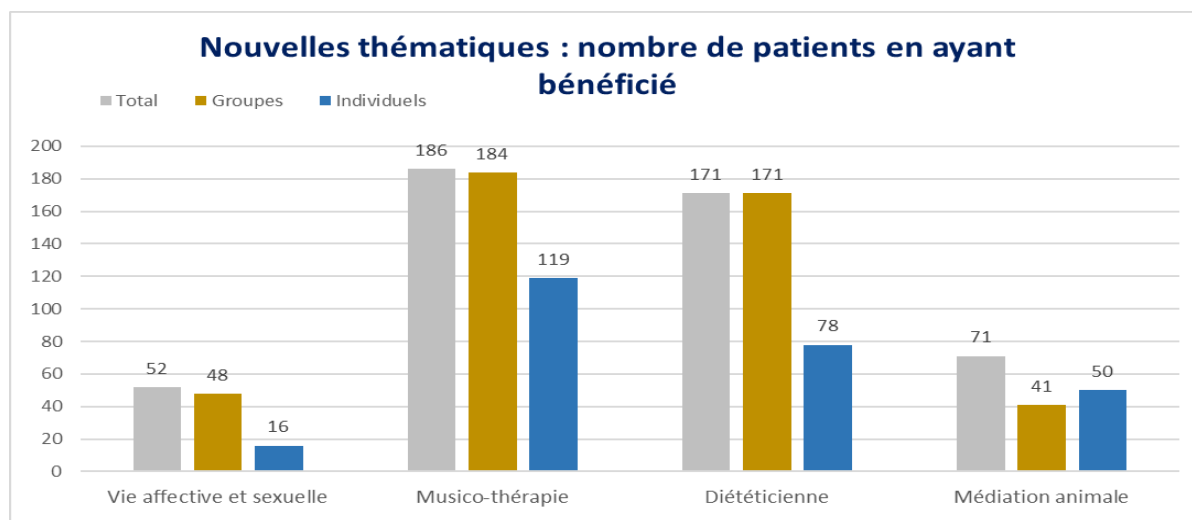
Ateliers créatifs (dessin, reliure, modelage de terre, photographie, ateliers créatifs)	15 séances
Sport (Pilates, gym douce, activité physique renforcée)	17 séances
Relaxation courte	3 séances
Groupes d'Aide au Maintien à l'Abstinence	• Pensées automatiques • Apprendre à s'affirmer • L'entourage • Recherche info de son CSAPA • Lettre de rupture au produit
Thèmes santé	• Prévention bruit et son • Musicothérapie • Ateliers alimentation et addiction • Sexualité / intimité / affectivité
Services communautaires (2 jour et demi/ semaine)	Déclinés autour de l'entretien intérieur, l'entretien extérieur, le service et plonge et la tenue de la cafétéria

L'équipe éducative propose des journées ou sorties culturelles, dans un principal objectif de sensibiliser les patients au respect de l'environnement. En effet, l'organisation de sorties collectives peut par exemple s'orienter autour de la visite de partenaires comme le Sydom ou le Fab Lab.

Nous avons fait le choix d'organiser des journées de sensibilisation autour de la santé avec d'autres partenaires comme le CSAPA et le GEM (prévention tabac et sport et santé mentale).

11 janvier et 25 janvier	Ateliers d'écriture du journal de l'Amicale et son logo Vernissage et expo des créations des patients
04 au 08 mars	Projet culturel avec Renard de Renom "rythme ton corps, c'est si facile en musique"
04 avril	Visite Fab Lab Commenailles
16 mai	Sortie Swing Golf à Chapelle Voland
13 juin	Journée autour du tri avec le SYDOM
11 juillet	Visite d'Arc et Senans et sentier Karstique de Besain
19 sept	Journée détente jeux et défis
03 oct	Visite Fab Lab Commenailles
17 octobre	Journée Sensibilisation Sport et Santé Mentale + GEM et CSAPA
21 novembre	Sensibilisation tabac avec le CSAPA
07 déc	Ateliers décors de Noël

Nouvelles thématiques 2024



L'EQUIPE EDUCATIVE

Composition de l'équipe

En 2024, l'équipe a évolué dans sa composition :



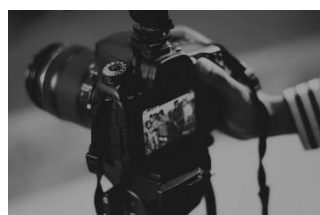
- 2 moniteurs éducateurs
- 1 Conseillère en Economie Familiale et Sociale
- 1 Technicienne en Economie Familiale et Sociale
- 1 Educateur sportif
- 1 Musicothérapeute
- 1 Responsable Educatif

Chaque professionnel est amené à animer des activités de groupe selon ses compétences, ce qui amène une large diversité dans la proposition thérapeutique faite aux patients.

Parallèlement, ils ont pour mission la tenue de temps de référence et ils sont garants de la mise en place et de la coordination du parcours de soin. Ils apportent toutes les observations nécessaires à l'élaboration d'un nouveau projet de vie et accompagnent la personne dans sa démarche de soin de rupture avec le produit.

Cette équipe est complétée par 3 intervenants extérieurs :

Photographe



En 2024, **52** séances photos ont été proposées aux patients du SMRA. On compte environ **300** participants sur ces ateliers créatifs.

Sexologue



En 2024, **10** groupes de parole d'une heure (1 fois par mois) ont été animés par la sexologue pour traiter de thèmes liés à l'intimité, la sexualité ou encore la vie affective.

Parallèlement aux séances collectives, **30** entretiens individuels ont été réalisés.

Diététicienne

Au cours de l'année, les prestations diététiques ont été renforcées avec une augmentation du temps de présence.

- ➔ La formation du personnel de cuisine a été approfondie et un travail de simplification des menus a été mené.
- ➔ Au mois de décembre, la mise en place de la pesée des restes a permis d'évaluer le gaspillage alimentaire et sera poursuivie l'année 2025.
- ➔ Sur la période, **98** ateliers ont été animés et **112** patients ont été reçus en consultation individuelle, pour majoritairement perte de poids (48 %), troubles du comportement alimentaire (23 %) diabète (13 %), dénutrition et pathologies digestives (10%).
Les patients provenaient majoritairement du SMRA (63 %), du MCO (34 %).



04 – Psychologie et Neuropsychologie

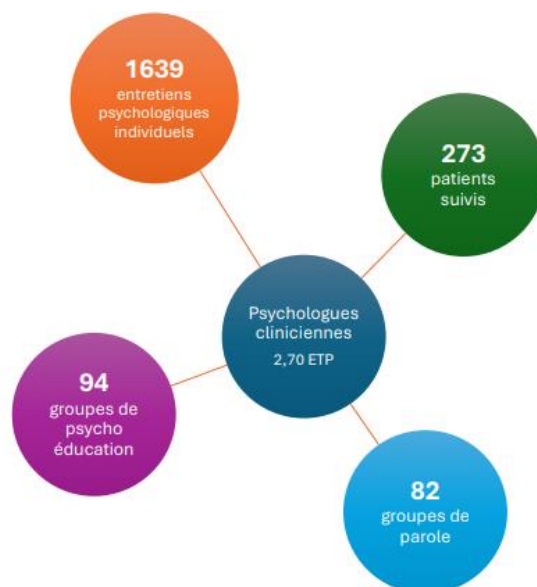
Le public accueilli souffre de troubles addictifs et nécessite une prise en soins globale, c'est-à-dire médico-psycho-sociale, alliant l'accompagnement individuel et collectif.

L'EQUIPE DE PSYCHOLOGUES ET NEUROPSYCHOLOGUES

3 psychologues cliniciennes

Elles proposent un accompagnement psychologique individuel à tout patient qui en fait la demande, qu'il soit en service de médecine, en soins médicaux et de réadaptation SMRA ou en soins séquentiels. Elles peuvent aussi continuer l'accompagnement des patients qui s'orientent vers un parcours de réinsertion professionnelle au sein de l'ADLCA.

Elles prennent en compte la globalité du sujet et accompagnent ainsi le patient à élaborer autour de la question de son addiction et de ses conduites, mais aussi autour de l'ensemble de sa sphère psychique.

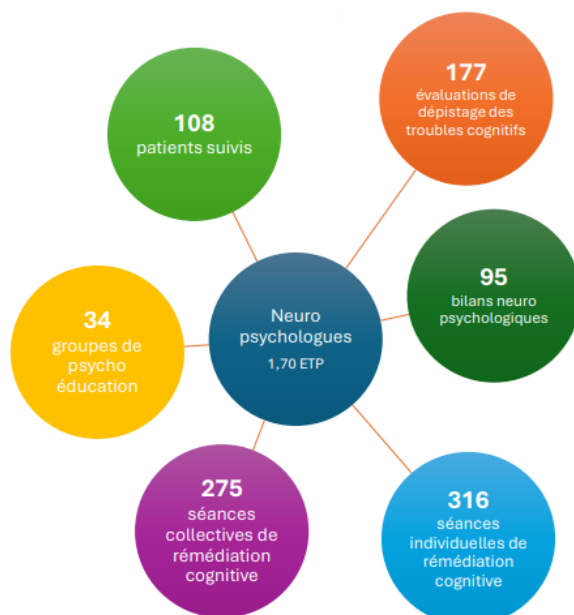


2 neuropsychologues

Les neuropsychologues effectuent, systématiquement et pour tous les patients accueillis en SMRA, une évaluation MOCA (test de dépistage d'éventuels troubles cognitifs). Elles peuvent par la suite proposer un bilan neuropsychologique si cela est pertinent, et un accompagnement individuel lorsque cela est nécessaire. Ce bilan doit aider à la prise en charge des patients au sein de la structure, permettre un relais adéquat sur les structures de soin indiquées, et préparer le retour à domicile du patient.

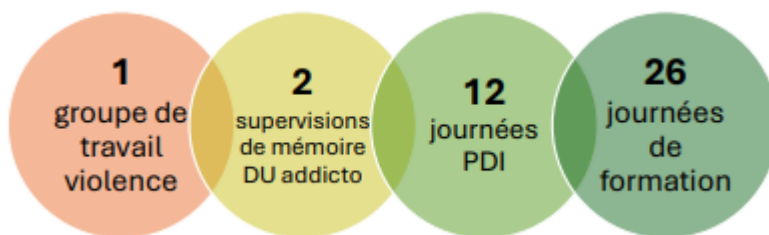
Aussi, pour toute candidature au parcours de réinsertion professionnelle, un bilan neuropsychologique est effectué systématiquement.

Les neuropsychologues sont également responsables du programme de remédiation cognitive ; elles ont en charge l'animation de séances collectives pour les patients en service de médecine, et supervisent celles animées par les éducateurs pour les patients en SMRA. Par ailleurs, elles animent un groupe de psychoéducation sur la planification de la sortie, pour les patients en fin de parcours SMRA.



UNE ACTION TRANSVERSALE

L'équipe des psychologues travaille en lien avec les équipes médicales, éducatives et de réinsertion professionnelle, afin de garantir un accompagnement optimal et adapté du patient. En ce sens, elles sont amenées à partager leurs compétences et leurs connaissances en lien avec leur domaine d'expertise :



PDI : Plan Départemental d'Insertion

05 – Insertion Professionnelle

L'ADLCA propose quatre supports métiers à l'insertion professionnelle.

Les activités d'insertion liées au bâtiment, à l'industrie et à l'hôtellerie restauration sont labellisées RSEI depuis janvier 2023 (renouvellement tous les 18 mois – septembre 2025).



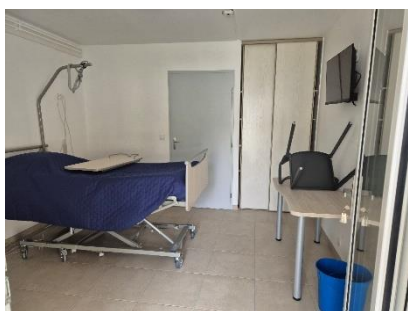
SECTEUR BATIMENT

Réalisations

Le secteur bâtiment est intervenu tout au long de l'année dans des chantiers de second œuvre / rénovation auprès de clients extérieurs.

L'année 2024 a également vu de nombreux chantiers internes se concrétiser avec notamment la mise en accessibilité de 8 studios destinés à accueillir le prochain service de Lits d'accueil médicalisés, la création d'une cuisine pédagogique pour les personnes hébergées, la réfection de plusieurs bureaux.

Le secteur bâtiment assure également toute la maintenance du patrimoine conséquent de l'association.



Service de 8 Lits d'accueil médicalisés

AFEST - Action de Formation en Situation de Travail

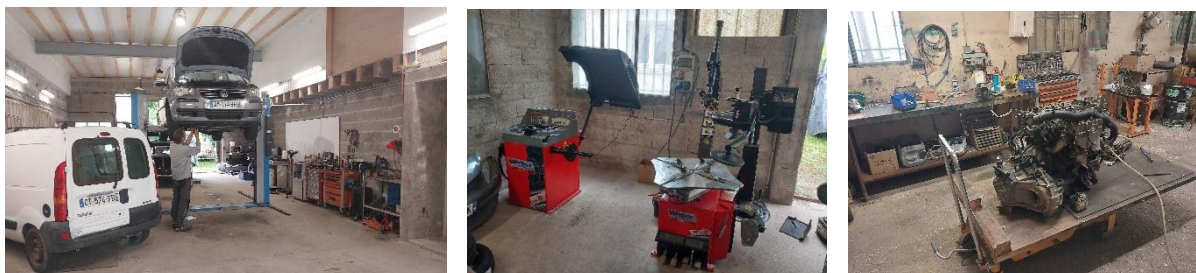
Le déploiement de l'AFEST a été l'action phare de l'année 2024 de ce secteur à la faveur d'un accompagnement de la Fédération des Entreprises d'Insertion pour analyser les postes de travail et travailler à l'élaboration d'un référentiel de compétences par métier. Ce travail de structuration a permis d'identifier précisément les compétences clés à maîtriser sur chaque poste, en intégrant les gestes techniques, les savoir-être, et les exigences du secteur. L'AFEST permet un apprentissage directement sur les chantiers, au plus proche des gestes professionnels, ce qui en fait une solution parfaitement adaptée aux réalités du bâtiment.

Plus que jamais à l'avenir les moniteurs bâtiments en menuiserie et plâtrerie peinture exerceront leur double métier : référent professionnel dans leur spécialité mais aussi formateur.

La perspective sera dorénavant de proposer aux salariés en insertion, apprenants, de valider les compétences liées au métier directement sur leur poste de travail, grâce à un accompagnement structuré, des mises en situation réelles, et une évaluation progressive.

ATELIER MECANIQUE

L'atelier mécanique gère la maintenance du parc automobile de l'association et propose ses services aux administrateurs, salariés et réseau de partenaires.



Il est composé d'un moniteur et de 2 ou 3 salariés en parcours à temps partiel dans le cadre d'un chantier d'insertion (voir ACI page 37).

CENTRE DE TRI DE PILES ET D'ACCUMULATEURS

Basé à Bletterans, le Centre de Tri de Piles et Accumulateurs de l'ADLCA est le 1er opérateur national de tri (sur 4 centres existants en France). Seul indépendant, il est aussi le seul site à fonctionner sur un modèle d'économie sociale et solidaire (personnel en insertion).



En Bourgogne-Franche-Comté, les salarié-es en insertion de l'ADLCA œuvrent dans le secteur industriel, notamment dans le tri des piles, permettant de recycler les matériaux.



Qualité, professionnalisme, inclusion, RSE : choisissez les 2 200 entreprises d'insertion !

Nombre de tonnage triés

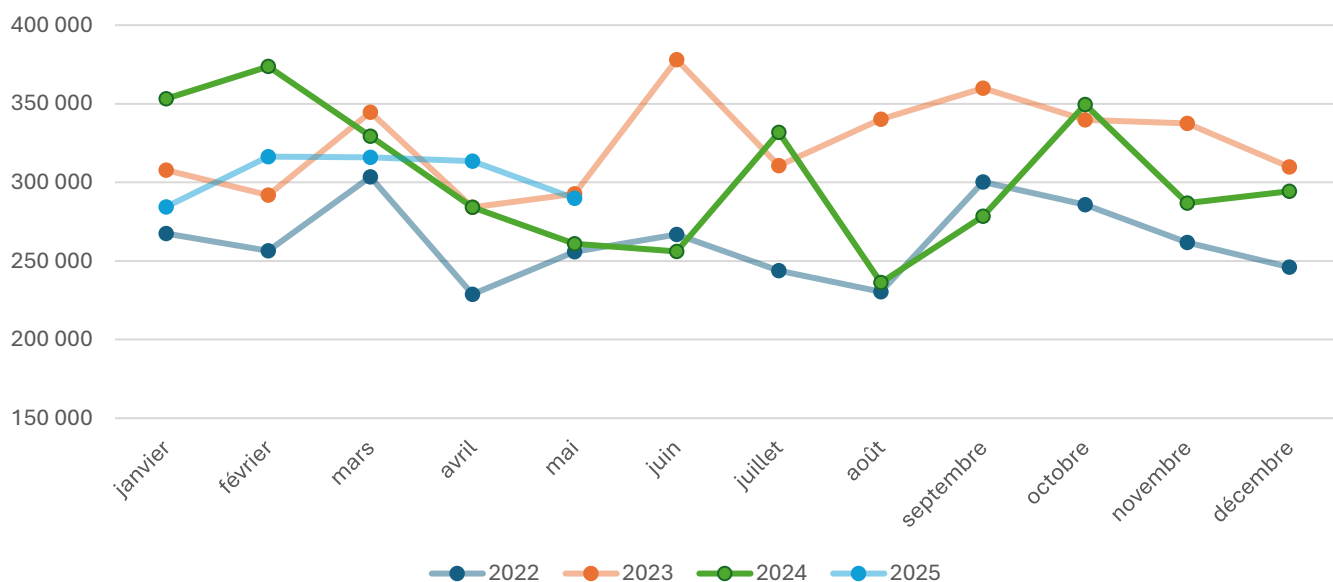
En 2024, 3 634T ont été triés (3 898T en 2023) → -7% par rapport à n-1



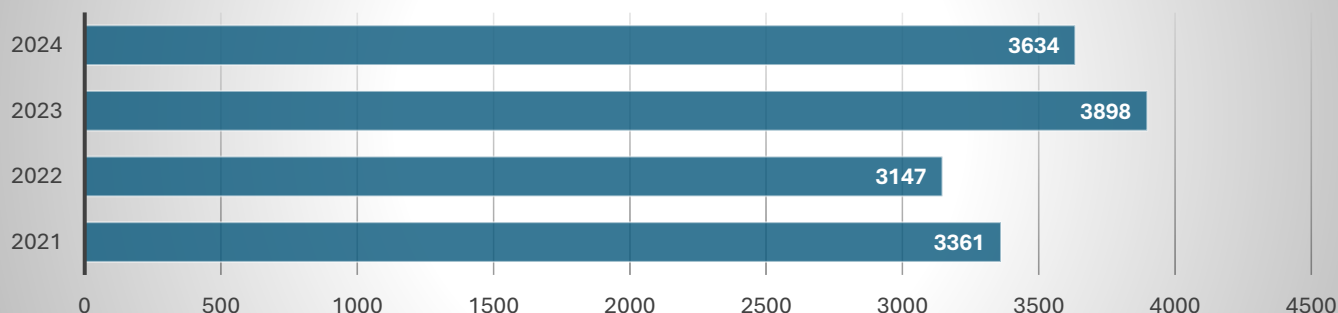
Les objectifs de tonnages triés en 2024 (4 200T) ne sont pas atteints et la production a été inférieure à l'année 2023 en raison notamment :

- Turn-over important dans les équipes = temps nécessaire pour former les nouveaux arrivants.
- Absentéisme important
- Augmentation du flux de piles issues du démantèlement des D3E (cf. ci-dessous) plus difficile à trier (tri manuel sur table) engendrant une baisse de productivité.

Production mensuelle TTP 2022-2025



Total Tri annuel



Remarques :

- **Mai-juin** : baisse de productivité en raison d'une vague de départ dans les équipes (6 personnes).
- **Août-septembre** : baisse de productivité en raison d'un taux d'absentéisme important (plus de 130 journées de travail manqué en raison d'arrêt maladie ou d'absences injustifiées).

Flux réceptionnés

3 726 T réceptionnées sur le TTP en 2024, stable par rapport à 2023 (-1,5%)

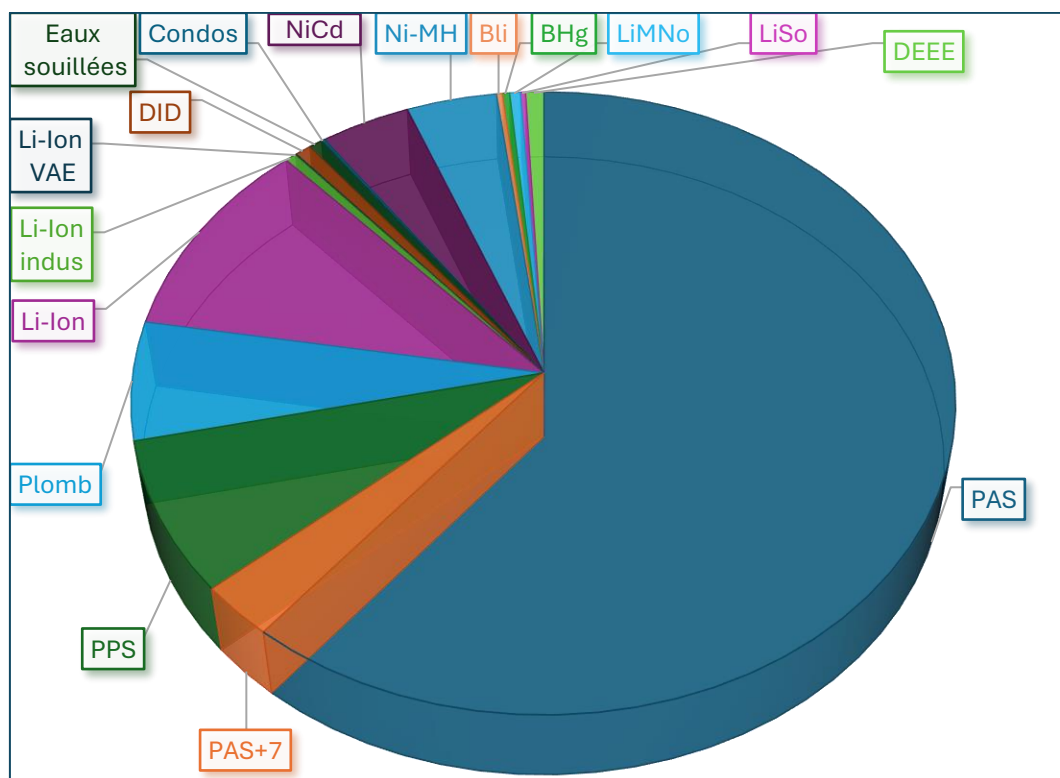


- +210% sur les flux issus du démantèlement de D3E passant de 239T réceptionnées en 2023 à 494T en 2024.
- +23% sur les flux SCRELEC réceptionnés.

Les flux expédiés

3 450 T expédiées en 2024

70% des piles expédiées sont non dangereuses (piles alcalines essentiellement tous formats confondus).



Répartition des flux expédiés en 2024



- Arrêt de la filière de traitement des piles LiSo et BLi en Allemagne (Accurec) impliquant un stockage sur site important de ces flux.
- Une constante : difficultés d'expédition des flux de piles entraînant des problèmes de dépassements de capacité sur le stock aval. A noter, une amélioration sur le flux de Li-Ion sur la fin d'année 2024, correspondant à l'ouverture de nouvelles capacités de traitement.

Salariés en insertion

- En 2024, 43 salariés ont travaillé au TTP.
- 19 Arrivées / 20 Départs



Fort renouvellement des équipes en 2024 puisque sur l'ensemble des salariés présents au 01/01/2024 seuls 7 salariés, soit 1/3 étaient présents au 01/01/2024.

Hygiène/Sécurité/Environnement

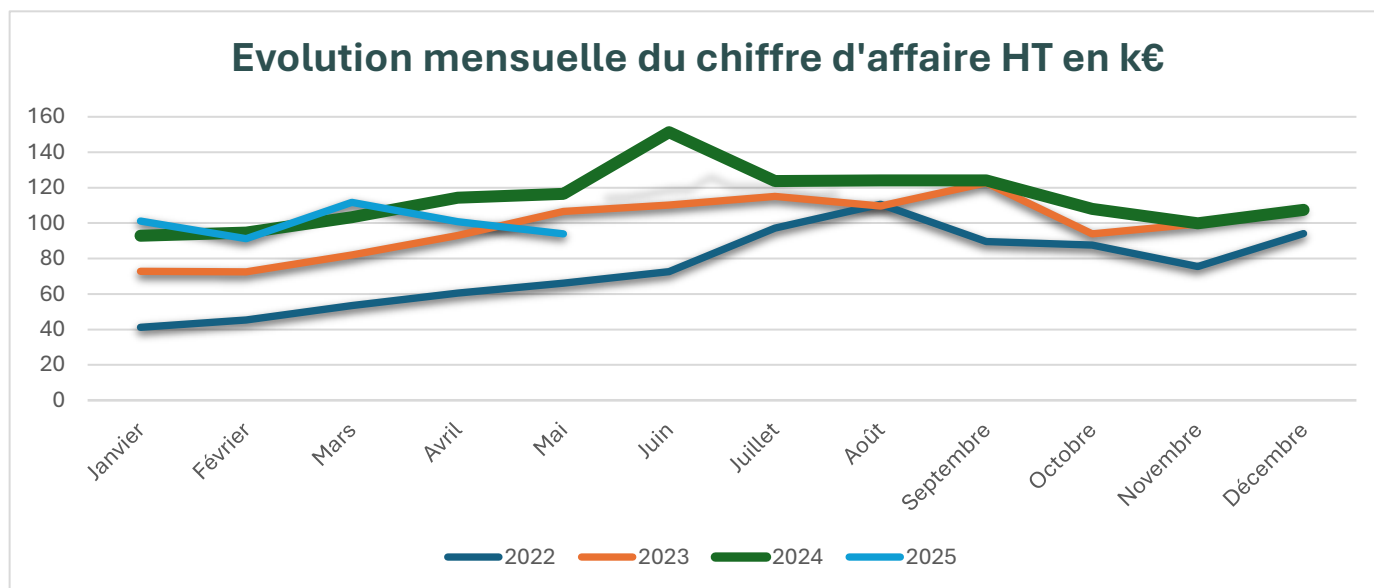
	38 x ¼H sécurité par équipe. 1 Formation extincteur pour 1 équipe soit 13 salariés formés. 1 Formation gestes et postures pour l'ensemble des salariés soit 22 salariés formés.
	Port de lunettes de sécurité obligatoire depuis le 12/11/24.
	Exercices évacuation/incendie : • 4 exercices internes. • 1 exercice avec les pompiers de Bletterans.
	12 incidents recensés dont 7 départs de feux ayant déclenché l'alarme et l'évacuation du personnel. Remarque : l'ensemble des départs de feu ont été maîtrisés par les équipes et aucun dégât matériel n'a été à déplorer.
	Analyse des déboucheurs : 3 campagnes de mesures en 2024 dont 2 (les 2 dernières) ont présenté des résultats conformes aux valeurs limites fixées par notre arrêté préfectoral. Ces résultats sont le fruit des dispositions prises afin de prévenir toute pollution dans les eaux de ruissellement : • Nettoyage régulier du site et des extérieurs notamment ; • Arrêt du stockage extérieur des saches souillées et des big-bags non étanches de piles alcalines-salines ; • Mise sous abri des piles réceptionnées dans des contenants non étanches (Piles pack salines sur palette essentiellement).

Perspectives

Un projet de construction d'un nouveau centre de tri est en cours sur la commune de Nance à l'horizon 2026. Il permettra d'affirmer le rôle de leader national du centre de tri de l'ADLCA, en modernisant et sécurisant la chaîne de tri pour dégager des tonnages supplémentaires et offrir aux salariés de meilleures conditions de travail.



HOTEL*** DU PARC, RESTAURANT LE ROUGET DE LISLE



Hôtel*** du Parc



9 703 nuitées en 2024

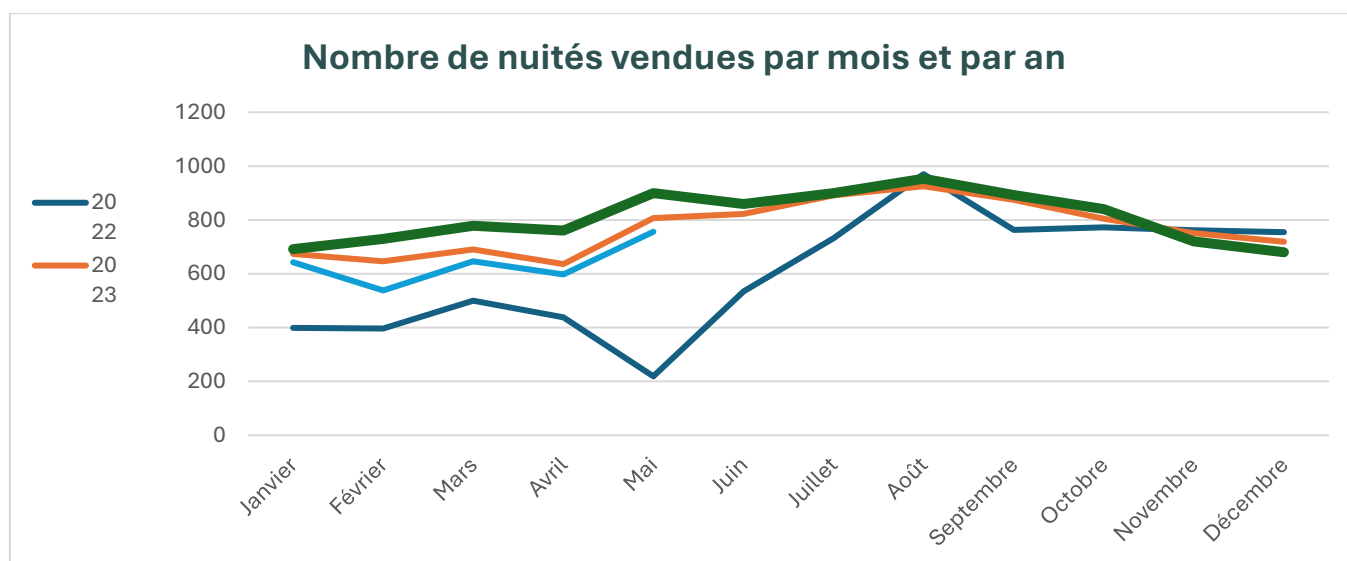
9 239 nuitées en 2023

(7 240 en 2022)

-

Taux d'occupation des chambres : 78% (74,41 % en 2023)

(Moyenne Taux occupation JURA : 56% - source INSEE)



Restaurant Le Rouget de Lisle



Midi :

11 144 repas servis en 2024

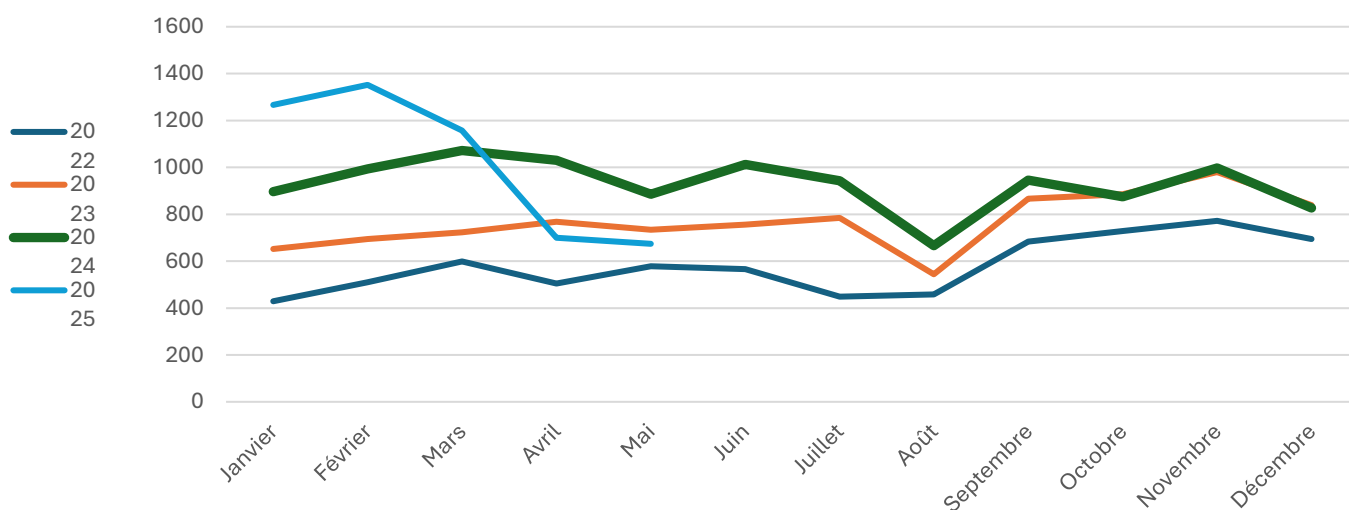
(9 228 en 2023, 6 971 en 2022)

Soir :

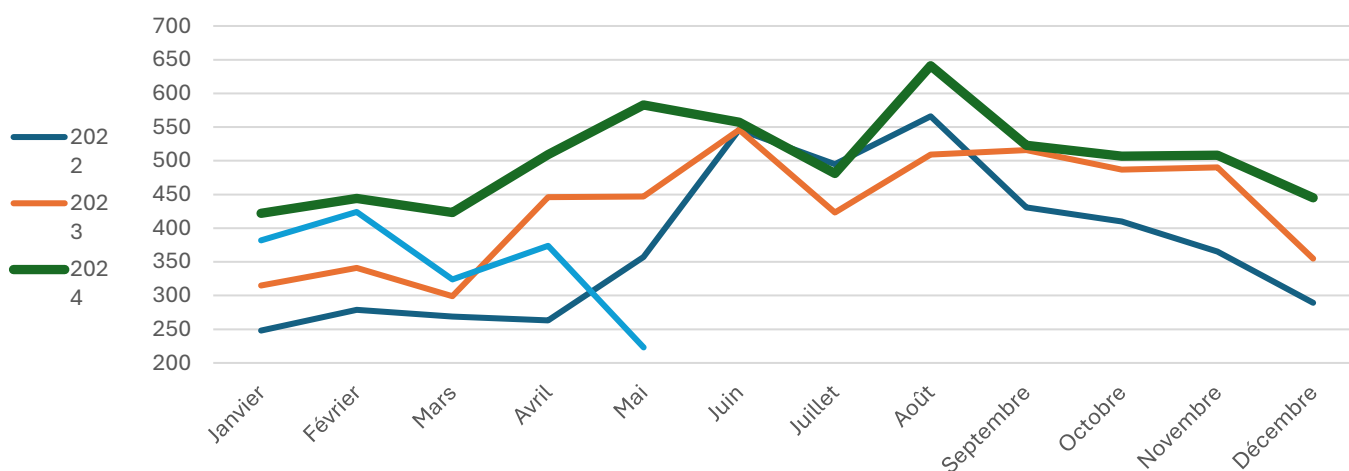
6 043 repas servis en 2024

(5 174 en 2023, 4 518 en 2022)

Nombre de repas du midi par mois et par an



Nombre de repas du soir par mois et par an



ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL EN INSERTION

Contrat d'Adaptation à la Vie Active (CAVA)

Nombre de parcours en CAVA en 2024 : 12 (23 en 2023, 13 en 2022)

1488 journées

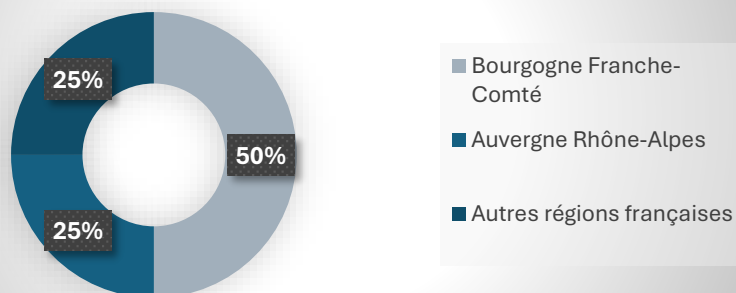
Durée moyenne de parcours : 5 mois



12 – 100%

0

Origines des effectifs

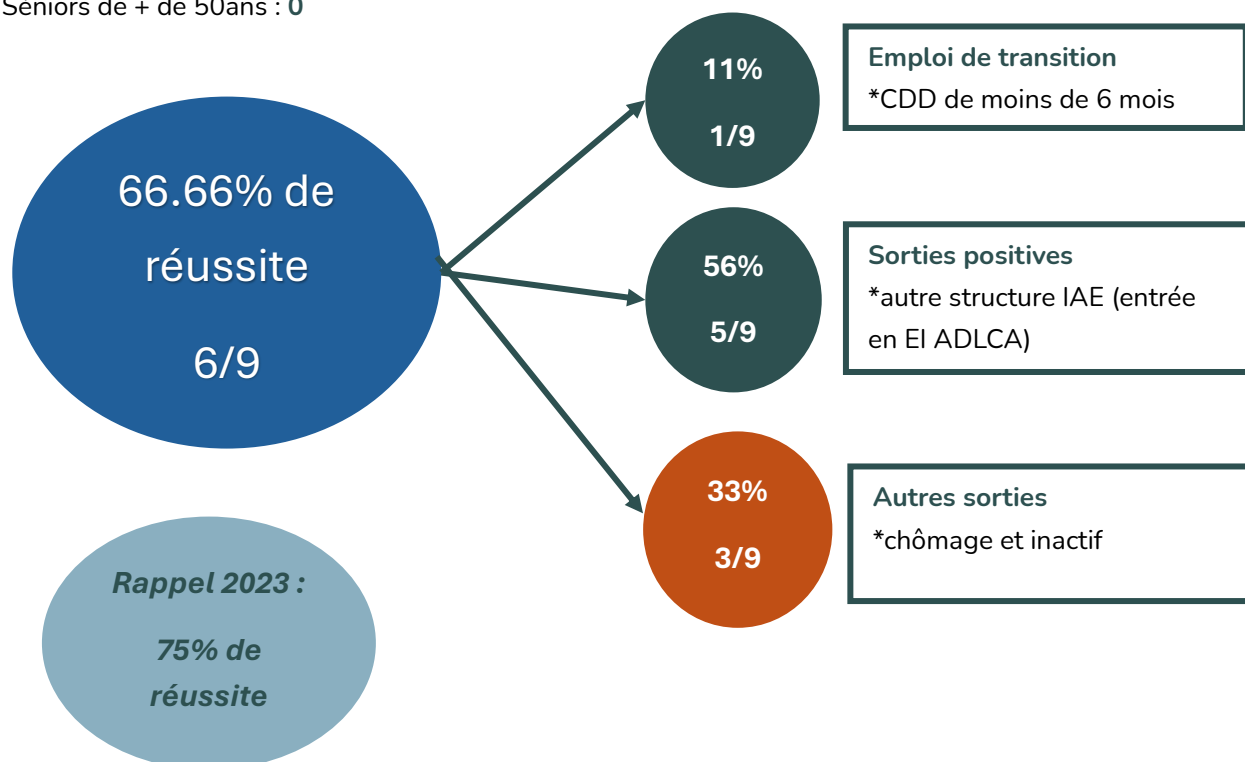


Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : 8 – 66.66%

Allocataires RSA : 4 – 33%

Jeunes de – 26 ans : 2 – 16.67%

Séniors de + de 50ans : 0



Entreprise d'Insertion (EI)

Nombre de parcours en CDDI en 2024 : **79** (75 en 2023, 71 en 2022)

14010 journées

Durée moyenne de parcours : **11,2** mois

Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : **68 – 86.07%**

Allocataires RSA : **26 – 32.91%**

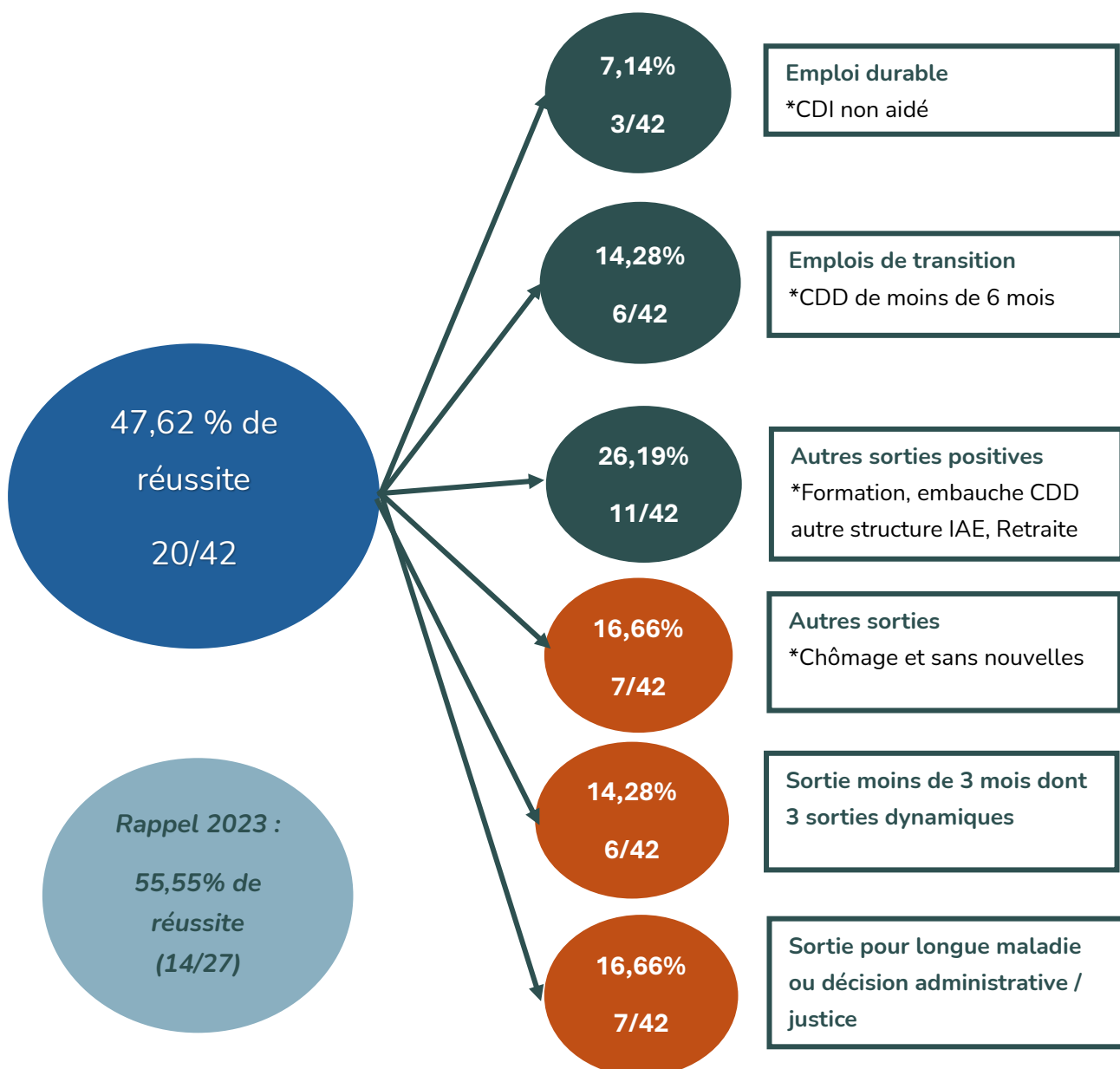
Jeunes de – 26 ans : **15 – 18.91%**

Séniors de + de 50ans : **14 – 17.72%**



53
67,09 %

26
32,91 %



Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

Nombre de parcours d'insertion en 2024 : **4** (5 en 2023, 4 en 2022)

870 journées

Durée moyenne de parcours : **12** mois



3 (75%)

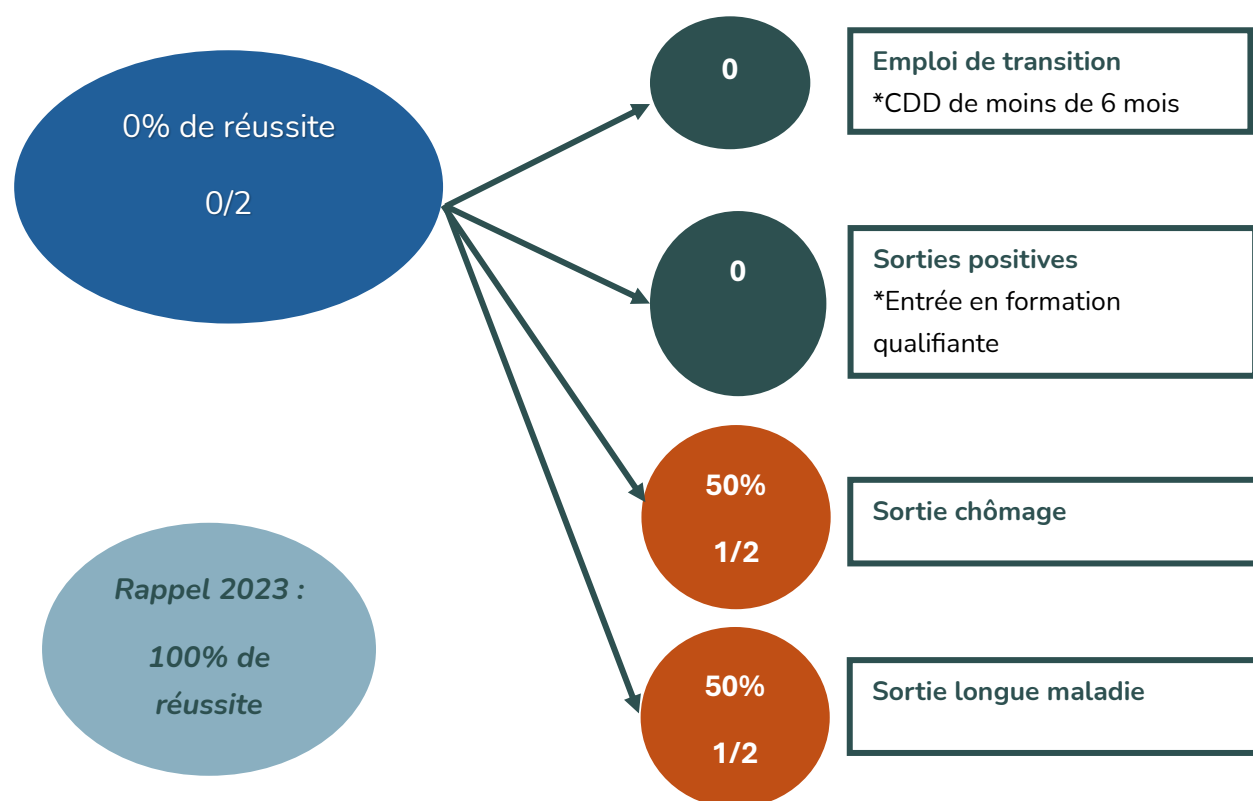
1 (25%)

Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : **4 – 100%**

Allocataires RSA : **3 – 75%**

Jeunes de – 26 ans : **0**

Séniors de + de 50ans : **1 – 25%**



Centre d'Hébergement et d'Adaptation à la Vie Active (Chava)

2024 a vu l'émergence d'un pôle « social et logement » à l'ADLCA qui souhaite ainsi affirmer son rôle prépondérant dans l'accompagnement social et notamment à travers les solutions de logement qu'elle propose à ses usagers.

Animé par le Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie (le SAVA), composé de professionnels aux compétences éducatives et sociales, ce pôle agit aujourd'hui sans soutien pérenne des pouvoirs publics, mais avec une volonté affirmée d'expérimenter des modalités d'accompagnement innovantes et ajustées aux besoins des publics en transition.

Le Centre d'Hébergement et d'Adaptation à la Vie Active (CHAVA) s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en proposant un accompagnement global mêlant accès au logement (dispositif d'Etat ALT), soutien à l'autonomie, construction de projet de vie et participation à la vie collective.

Le dispositif d'hébergement en ALT est destiné à toute personne ayant suivi un parcours de soins en SMRA en lien avec sa problématique addictive et souhaitant poursuivre une phase de stabilisation de son abstinence à travers l'accès à un emploi et un logement. Il s'adresse en particulier à celles pour qui l'accès à l'emploi et à un logement "autonome" reste difficile, en raison des multiples freins liés à l'addiction et à la situation d'errance.

Depuis 2024 il est ouvert également (2 logements) à des personnes qui n'ont pas suivi le parcours de soins, mais qui sont déjà accompagnées par l'ADLCA sur le plan de l'insertion professionnelle, principalement au Centre de tri de piles, et qui rencontrent des difficultés de logement.

Quelques chiffres

15 studios disponibles, 13 studios fléchés par des mesures ALT par l'Etat, 18 personnes concernées en 2024.

Principales actions menées en 2024 au bénéfice des personnes accueillies dans ce dispositif, à travers des ateliers, des temps collectifs et des activités favorisant la remobilisation, l'autonomie et la réinsertion durable :



- ➔ **Ateliers tremplin à la vie active** (accès au numérique, mise à niveau, vie quotidienne) : 6 ateliers par semaine, 352 ateliers menés en 2024, 21 bénéficiaires

Ces ateliers permettent dans un premier temps de se familiariser avec l'outil informatique pour les personnes qui en ont besoin. Dans un second temps, nous accompagnons les personnes au suivi administratif en utilisant différentes plateformes telles que le site de France Travail, CAF, Améli, ANTS ainsi que pour les recherches de formations, d'emplois, de logements.

Nous travaillons régulièrement avec le FABLAB (ex : sensibilisation à l'Intelligence Artificielle, cybersécurité). Les ateliers permettent aussi de traiter la gestion de budget, l'occupation du temps libre, le projet de vie et de présenter des outils tels que le DATA ou le CSAPA.

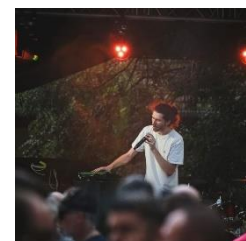
- ➔ **Ateliers bien vivre dans son logement** : 25 ateliers menés entre juillet et décembre 24. Accompagnement à l'entretien du studio, organisation des tâches ménagères au quotidien, fabrication de produit d'entretiens, rangement, appropriation du lieu de vie. 8 bénéficiaires concernés
- ➔ **Ateliers cuisine** : 25 ateliers menés entre juillet et décembre 24. Cuisine en groupe d'environ 3 résidents, rudiments de la cuisine, gestion d'un budget achats. 11 bénéficiaires concernés
- ➔ **Marche du matin** : 260 marches organisées sur l'année de 30 mn à 1h (2 à 3 marches par semaine le matin pour débiter la journée)
- ➔ **Actions collectives** : 22 actions collectives sur l'année 2024
 - Café insertion : tous les 15j le samedi matin (2)
 - Sortie nature : pique-nique, randonnées (5)
 - Sport collectif : pétanque, volley, swing golf (3)
 - Jeux de société : médiathèque, bar à jeux, sur place (5)
 - Repas partagés : Week-end en cuisine CR (2)
 - Réunions collectives : vie collective, programmation d'activités (3)
 - Activités associatives : Croix-Rouge, FABLAB (2)
- ➔ **Activités communautaires** : 140 ateliers proposés en 2024 pour 14 bénéficiaires
 - Entretien extérieur et gestion des espaces verts
 - Jardinage
 - Surcyclage
 - Bricolage en semi-autonomie

06- Centre Culturel – A(rt)DLCA

Bilan 2024

En 2024, 14 rendez-vous ont été proposés aux patients et à la population locale.

Les actions Culture & Soins ont profité d'une dynamique initiée par les années précédentes. Les partenariats se sont développés en particulier avec la Communauté de Communes Bresse Haute Seille qui finance l'action, la mairie de Bletterans et le festival des Rendez-vous de l'Aventure.



Les rendez-vous de l'A(rt)DLCA sont désormais visibles sur Instagram.

25 janvier 2024 : Vernissage d'une exposition et vœux du Président  90 spectateurs	15 février 2024 : Spectacle « Le super entraînement »  50 spectateurs	4 mars 2024 : Concert d'introduction semaine Culture à l'hôpital  60 spectateurs
7 mars 2024 : Concert de clôture semaine Culture à l'hôpital  45 spectateurs	9 mars 2024 : Projection les OFF des RDV de l'aventure  50 spectateurs	18 avril 2024 : Soirée pianistique  49 spectateurs

Soirée Karaoké Géant  60 spectateurs	Concert Funny Funky  120 spectateurs	Soirée ciné-débat 
Initiation au théâtre  45 spectateurs	Conférence – Journées du patrimoine  25 spectateurs	Concert anniversaire  65 spectateurs
Conférence métier  60 spectateurs	Spectacle « Histoire(s) de famille(s) »  45 spectateurs	

L'amicale des patients est présente à la fin de chaque rencontre pour la vente de crêpes, gaufres et boissons. Les recettes générées permettent de financer ses actions.

Perspectives 2025

Les grands projets 2025 tournent autour du déploiement de la communication interne et externe afin de pouvoir augmenter le rayonnement des Rendez-vous de l'A(rt)DLCA. Une collaboration étroite et pérenne avec l'amicale des (anciens) patients est en cours afin de pouvoir améliorer leur visibilité et assurer un meilleur accueil des spectateurs pour chacun des rendez-vous. La volonté éclectique de la programmation reste la même. Une projection sur le congrès 2025 de Fédération Addiction est aussi envisagée.

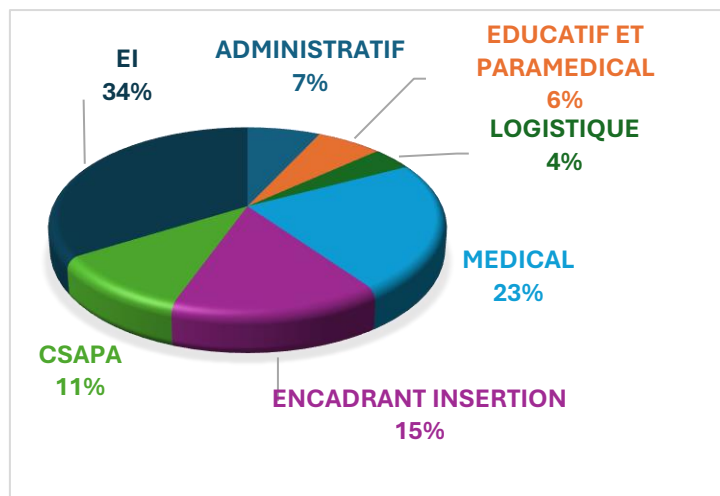
La programmation 2025 :



Nous profitons de ce bilan pour remercier tous les partenaires, patients, collaborateurs qui rendent ces rendez-vous possibles et plus forts. Nous souhaitons resserrer les liens de notre collaboration pour la suite.

07-Administratif / Support

RESSOURCES HUMAINES



Quelques chiffres

304 salariés (183 femmes et 121 hommes) contre 310 salariés en 2023 (182 femmes et 128 hommes)

Nombre de collaborateurs en moyenne **190** (contre 185 en 2023)

ETP Moyen **166.01 ETP** (contre 161.51 ETP en 2023)

Age moyen **41.6 ans** - Taux d'emploi des plus de 55 ans : 23%

Ancienneté moyenne **5.5 ans**

Turnover moyen **4.71%** (contre 4.84% en 2023)

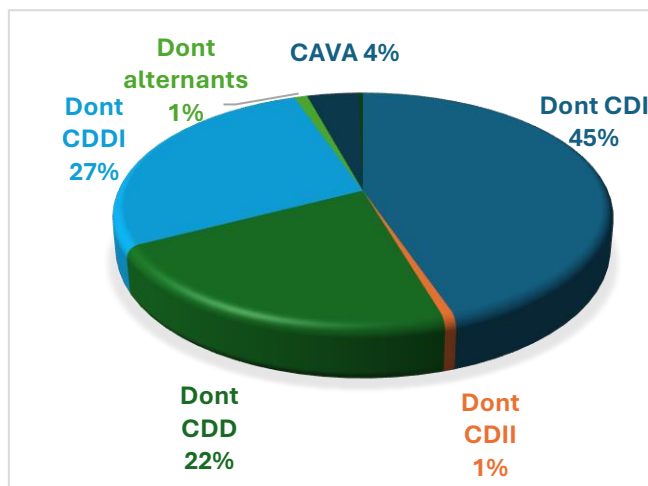
Taux d'absentéisme moyen de **9.13 %** en 2024 (contre 6% en 2023)

50 recrutements effectués

38 stagiaires accueillis

Formation : **226** collaborateurs formés en 2024 pour **3426** heures de formation et un budget de 57 249 euros avec **18** formations certifiantes ou diplômantes délivrées ou en cours de validation.

31 accidents du travail (contre 33 en 2023), le nombre de jours d'arrêt de travail est en hausse (526 contre 358 en 2023)



Actions 2024 :

- Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec le Service Qualité et les membres du Comité Social et Economique (CSE)
- Poursuite des travaux du Comité de Pilotage Risques Psychosociaux (RPS)
- Mise en place d'un groupe de travail Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) avec des membres des différentes équipes et de la Direction : sondage du personnel, actions collectives prévues sur l'année 2025 : Concours du pull de Noël, Trail des Reculées, Barbecue de l'ADLCA... Prise en compte des demandes et des problématiques des équipes.
- A la demande du CSE nous avons révisé de l'Accord prime décentralisée / Prime dégressive dès le 1^{er} jour d'absence (1/365^{ème})
- Mise en place d'un Accord temps de travail (cadres et non-cadres) dans l'idée d'harmoniser le fonctionnement des différents secteurs d'activités, conforter l'existant et les usages et ainsi permettre une annualisation du temps de travail.



→ Dans ce sens il a également été décidé de mener une action plus favorable que notre Convention Collective avec le paiement des heures supplémentaires en cas de sous-effectif dans les équipes (1 ETP ou plus mensuel) à partir d'un solde de +35 heures.

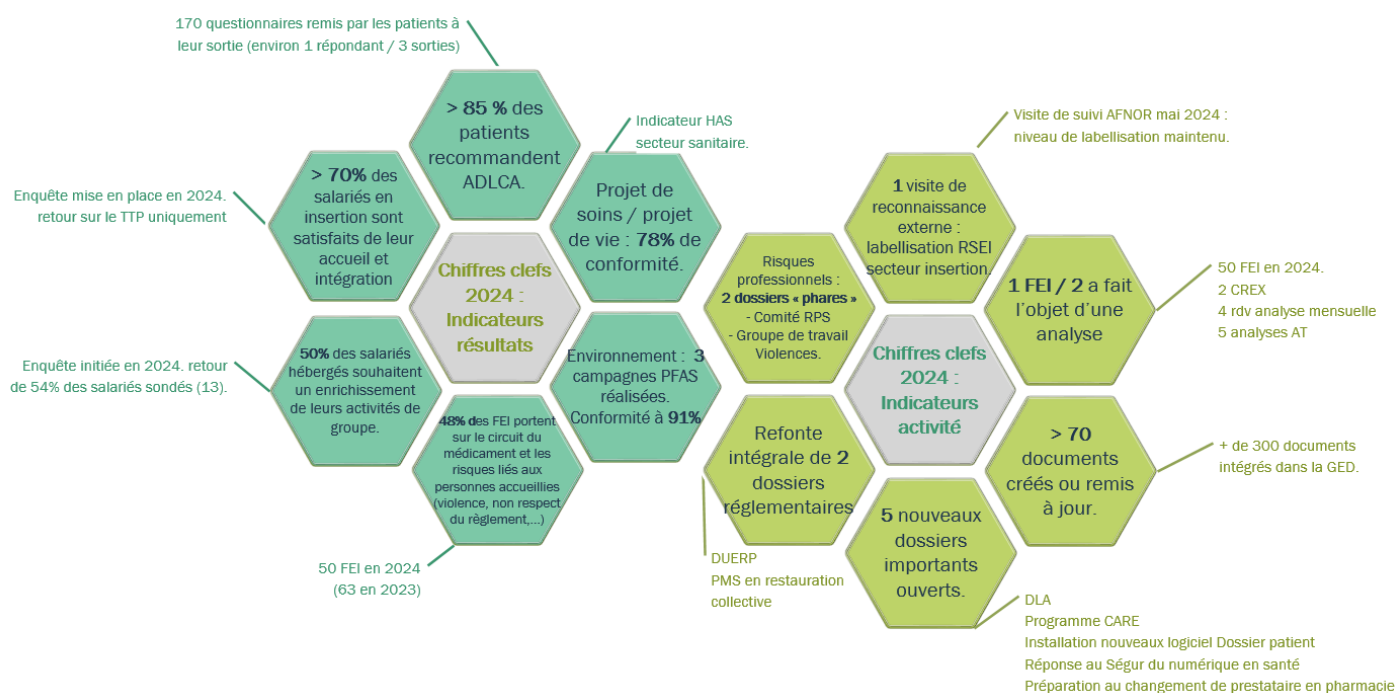
- **Recrutement de 2 nouveaux médecins** sur l'année 2024 avec Docteur BARTHET, Médecin Généraliste et Docteur AYAD, Psychiatre Addictologue.
- **Création du service SAVA** : Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie avec le regroupement d'un Pôle Social et d'une équipe Educative en lien avec l'insertion afin de favoriser et soutenir les salariés en insertion dans leurs projets, leurs orientations et la sortie.
- **Harmonisation des garanties de prévoyance** sur les différents établissements avec Solimut Prévoyance
- **Prise en charge à hauteur de 60% la mutuelle** contre 50% auparavant afin de palier à la hausse des tarifs.

QUALITE

En 2024, le service qualité a connu certaines évolutions dans ses missions et sa composition : l'effectif passant de 1 à 2 personnes a permis d'élargir le champ des missions et notamment de mettre en place certains projets entrant dans le champ sanitaire ou d'autres plus transversaux.

En juillet 2024, le RAQ a intégré le comité de direction (CODIR).

Résultats obtenus en 2024 – quelques chiffres



Pole soins : Instances, indicateurs, projets et vigilances sanitaires

Commission Des Usagers (CDU) : **4** réunions

Commission Médicale d'Etablissement (CME) : **1** réunion

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) : **2** réunions (détails dans le bilan du CLIN : 3 fiches actions reconduites, 5 reportées). Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) relancée en automne 2024.

Indicateur vaccination grippale : **18%** (26,7% en 2023)

Indicateur de Performance pour l'Amélioration de la Qualité de la Sécurité des Soins (IPAQSS) relatif au projet de soins, projet de vie : **78%**

Evaluation de la satisfaction des patients : **170** questionnaires de satisfaction retournés à la sortie. Relance de l'enquête e-SATIS toute fin 2024. Résultats en 2025.

Les sujets sur lesquels une démarche est attendue dans les secteurs sanitaires sont nombreux (vigilances, circuit du médicament, droits des patients, tenue du dossier patient, ...). En 2024, 4 nouveaux dossiers se sont ouverts pour la cellule qualité, qui verront leur concrétisation en 2025 :

- L'installation du nouveau logiciel de soins
- Le travail sur la convention avec la future pharmacie en intégrant les exigences réglementaires et les attentes HAS liées à la prise en charge médicamenteuse
- Le programme CARE, lié à la cybersécurité
- Le suivi des indicateurs en réponse au Ségur du numérique en santé

En parallèle, la qualité a collaboré à certains travaux portés par le CSAPA :

- C-POM 2025 – 2030 : feuille de route remise en juillet. 4 orientations stratégiques ;
- Intégration de la paire-aidance dans le parcours de la personne accompagnée, formalisation d'une feuille de route.

Les instances de représentation des usagers et de la profession médicale sont parties prenantes dans la mise en œuvre de la démarche qualité en établissement sanitaire.

En 2024, la CDU a accueilli un nouveau représentant des usagers.

Avec la mise en place d'une nouvelle CME au printemps 2025, ces sujets, et le sujet de la certification du secteur sanitaire, pourront être portés et accompagnés en synergie avec la communauté médicale.

Pole Insertion : Suivi de la labellisation RSEi du secteur insertion

21 et 22 mai 2024 : Audit de suivi Responsabilité Sociétale et Environnementale du secteur Insertion (RSEi)

En mai 2024, la visite de suivi RSEi réalisée par un consultant AFNOR a permis de maintenir le niveau de labellisation obtenu en 2023.

L'évaluation de la satisfaction des parties prenantes continue. Elle est complétée par l'évaluation de la satisfaction des personnes accompagnées, autant sur l'hébergement que sur l'aide à l'insertion dans le monde professionnel.

Secteur industriel

1 audit client en février (Screlec)

1 exercice avec les pompiers

Réponse aux exigences relatives aux PFAS (arrêté du 20/06/2023)

8 procédures créées ou remises à jour.

Avec l'arrivée d'un nouveau chef de site, le service qualité a pu diminuer son implication dans le suivi du secteur TTP, notamment les injonctions DREAL ainsi que la projection vers le nouveau site, avec la constitution du dossier de demande d'autorisation avec le cabinet Bureau Veritas.

Les outils créés ont été transmis et appropriés par le chef de site, ; qui a pris en main et pérennisé les actions suivantes : réalisation des ¼ d'heure sécurité, remise du paquetage EPI, suivi des analyses environnementales, remise à jour documentaire.

Les audits externes et les analyses d'AT restent, en 2024, réalisés en collaboration étroite entre la qualité et le chef de site.

Enfin, sur le premier semestre, la réponse à l'arrêté du 20/06/23 traitant de la recherche des PFAS a été mise en œuvre. Nous sommes dans l'attente des nouvelles directives au regard des résultats obtenus.

Sujets Transversaux

Gestion des évènements indésirables

50 Fiches d'Événements Indésirables (FEI) en 2024.

2 analyses de cause approfondies (Disparition d'un patient, déclenchement alarme incendie à l'hôtel du parc).

1 délit.

Les services et professionnels déclarants sont de plus en plus variés, même si la majorité des FEI sont encore rédigées par les IDE de MCO et SMRA.

Un constat dans les types de risques signalés : un nombre important de FI porte sur les comportements déviants des patients (violence, non-respect du règlement intérieur,...) et sur le circuit du médicament. Ces 2 thématiques font l'objet de travaux spécifiques.

Un traitement mensuel des FEI a été mis en place par la cadre de santé du secteur de soins, afin d'optimiser la prise en compte des signalements (4 réunions en 2024).

En 2025, le circuit des FEI sera dématérialisé afin d'optimiser encore ce traitement.

Gestion documentaire

70 procédures créées ou remises à jour

Circuit encore papier en 2024.

La gestion documentaire est une des missions premières de tout service qualité.

Le constat a été fait du manque de disponibilité des documents, et d'une diffusion sous forme de classeurs devenue obsolète. La mise en place d'une plateforme d'interface dématérialisée verra sa concrétisation au printemps 2025.

Santé et sécurité au travail

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été intégralement revu en refondu en 2024. Sa forme dématérialisée a été intégrée à la plateforme interactive BlueKango.

Présentation du DUERP nouvelle formule en Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) du 14/03/24.

En complément, le comité Risques Psychosociaux (RPS) a entamé son travail de suivi (7 réunions en 2024).

Enfin, un groupe de travail sur les Violences a été mis en place au printemps 2024. Celui-ci est piloté par 2 psychologues.

Plan de maîtrise sanitaire en restauration collective

Suite à la visite des services vétérinaires en avril 2024, le service qualité a remis à jour les documents liés au plan de maîtrise sanitaire et aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en restauration collective.

Les procédures ont toutes été remises à jour et les pratiques ont pu être réajustées.

Une réunion de service a permis de valider et diffuser ce travail auprès de l'équipe.

Gouvernance : collaboration au travail de formalisation des outils de la gouvernance

5 réunions de travail

Production de : schéma de gouvernance, document de délégation, charte bénévoles, fiches-missions.

Suite au changement de gouvernance courant 2022, le souhait a été émis de clarifier et formaliser les missions / champs d'intervention des membres du bureau et délégations avec la direction.

La qualité a collaboré à ce travail présenté pour partie en COMEX et en conseil d'administration. Celui-ci sera clôturé en 2025.

Autres sujets transversaux

La démarche Règlement Général de la Protection des Données RGPD a été lancée en 2023. Les attendus en matière d'information ont été intégrés dans les documents institutionnels (Règlement Intérieur, livrets d'accueil ,....). Le travail initié doit être repris afin d'avancer dans les réponses aux attentes réglementaires liées à la protection des données personnelles et aux droits des personnes accueillies/professionnels /bénévoles.

Le travail en séminaire des cadres a été reconduit. En 2024, il a permis d'établir la carte mentale des besoins de la personne accompagnée à ADLCA. Celle-ci sera utilisée en 2025 dans le cadre du travail sur le projet associatif.

Formation continue et remise à jour des connaissances :

3 jours de formation en management et positionnement du cadre ;

1 journée Responsables Assurance Qualité (RAQ) avec la fédération des établissements de soins en addictologie ;

1 journée relative à la démarche de certification V5, à Besançon ;

1 journée relative à la qualité et sécurité des soins (Focus : communication : B.A.-BA du travail en équipe) ;

1 journée RSE (FEHAP Dijon) ;

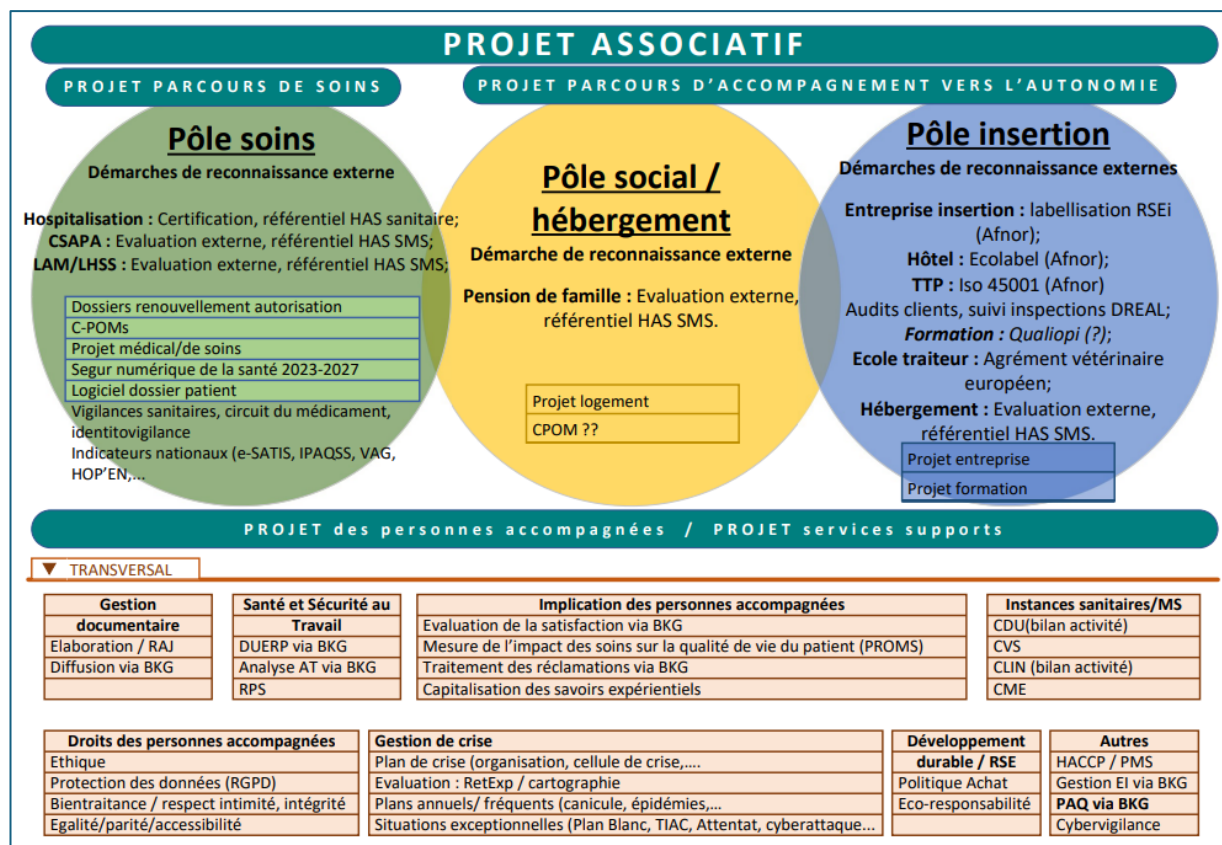
½ j partage expérience BlueKanGo (CH Beaune).

Difficultés en 2024

L'appropriation des nouveaux dossiers en 2024, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'équipe nécessitent des ajustements dans l'organisation et la création de nouveaux repères permettant à chacun de trouver sa place. Le recrutement du profil adéquat joue pour beaucoup dans l'équilibre du service et la réalisation de ses missions. Gageons que le recrutement en 2025 permettra de parvenir à cet équilibre.

Projection 2025

Dans les années à venir, avec la création de nouveaux services, le nombre de démarche de reconnaissance externe de la qualité ira croissant (LAM en 2025, projet hébergement type pension de famille,



CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Bilan 2024 – ACTIF

Comptes & libellés		Exercice 2024			Actif net 2023	
		Actif Brut	Amts & prov.	Actif net		
CLASSE 1 / CAPITAUX						
129100	Résultat de l'exercice	141 675,49	-	141 675,49	-	
Sous-totaux - "RÉSULTAT DE L'EXERCICE"		141 675,49	-	141 675,49	-	
TOTAUX CLASSE 1		141 675,49	-	141 675,49	-	
CLASSE 2 / IMMOBILISATIONS						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		457 787,31	- 179 701,60	278 085,71	137 589,23	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
211000	Terrains	184 521,21	-	184 521,21	147 514,23	
213100	Bâtiments	7 225 452,71	- 3 295 201,95	3 930 250,76	3 555 516,70	
213510	Installations générales	1 886 020,25	- 1 065 378,09	820 642,16	861 995,34	
213511	Matériel électrique & téléphonique	512 519,29	- 345 390,60	167 128,69	192 920,77	
213514	Installations chauffage & climatisation	423 677,56	- 256 162,81	167 514,75	184 261,90	
213516	Equipements sanitaires	212 184,87	- 109 492,22	102 692,65	114 971,46	
213518	Autres I.G.A.A.C.	1 784 670,59	- 955 623,42	829 047,17	918 061,39	
215111	Installatons informatiques	226 919,20	- 59 865,47	167 053,73	172 864,83	
215112	Installations complexes	417 524,36	- 245 866,08	171 658,28	172 864,82	
215411	Matériel & outillage hôtelier	152 272,77	- 139 969,18	12 303,59	14 050,41	
215412	Matériel & outillage de cuisine	309 163,46	- 198 923,16	110 240,30	123 112,90	
215414	Matériel & outillage de blanchisserie	231 808,48	- 150 178,90	81 629,58	94 468,68	
215415	Matériel & outillage d'entretien	9 603,52	- 7 831,39	1 772,13	2 356,37	
215416	Matériel & outillage d'atelier	123 770,11	- 86 471,61	37 298,50	26 743,47	
215417	Matériel & outillage - Chambres hospitalières	-	-	-	301,68	
215418	Matériels d'animation	9 778,10	- 9 778,10	-	402,54	
215419	Autres matériels hospitaliers	77 669,79	- 59 365,30	18 304,49	4 766,62	
215420	Matériels & outillage de chantiers	45 776,53	- 19 959,75	25 816,78	25 050,83	
218110	Agencements & aménagements divers	33 623,72	- 17 360,09	16 263,63	19 559,93	
218200	Matériels de transport	354 549,74	- 299 008,97	55 540,77	48 141,41	
218310	Matériel de bureau	25 943,47	- 23 096,68	2 846,79	3 694,37	
218320	Matériel informatique	169 806,63	- 114 556,60	55 250,03	67 188,02	
218411	Mobiliers Services généraux	4 269,59	- 631,66	3 637,93	4 064,89	
218412	Mobiliers hôteliers	252 983,73	- 191 855,24	61 128,49	71 495,59	
218413	Mobiliers de bureaux	40 867,63	- 28 644,48	12 223,15	12 137,66	
218416	M.C.O	186 304,73	- 165 431,58	20 873,15	23 153,21	
218417	S.M.R.	-	-	-	0,01	
218418	Equipements & mobiliers H.D.P.	6 411,17	- 2 096,22	4 314,95	5 597,18	
218419	Equipements & mobiliers L.H.S.S.	10 480,65	- 1 597,43	8 883,22	2 322,19	
218810	Matériels & équipements de sécurité	12 074,25	- 2 392,03	9 682,22	4 448,82	
231310	Chantiers en cours	Secteur Environnement	45 857,20	-	45 857,20	-
231332		Espace animation & labo photo	7 239,17	-	7 239,17	-
231374		Local entretien extérieur	10 888,60	-	10 888,60	-
231375		Salle de conférence	-	-	-	-
231376		Lits d'Accueil Médicalisés	566 422,40	-	566 422,40	-
231383		10, avenue de la Marseillaise - Lons-le-Saunier	10 200,37	-	10 200,37	-
231391		Maison - 12, rue de la Demi-Lune	-	-	-	-
231393		C.S.A.P.A. - Isolation phonique	-	-	-	-
231394		Lits Halte Soins Santé	12 402,08	-	12 402,08	12 402,08
232100		Logiciel First Paye	-	-	-	-
231383	Immobilisations incorporelles en cours	Chantier 170, avenue de la Marseillaise - Lons-le-Saunier	-	-	-	-
232200		Sécurisation informatique	-	-	-	-
Totaux		15 583 657,93	- 7 852 129,01	7 731 528,92	6 886 429,90	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		50 497,89	-	50 497,89	49 351,05	
TOTAUX CLASSE 2		16 091 943,13	- 8 031 830,61	8 060 112,52	7 073 370,18	
CLASSE 3 / STOCKS		18 757,28	-	18 757,28	21 788,67	
CLASSE 4 / TIERS						
dont : POSTES SIGNIFICATIFS						
411210	Caisse pivot	811 177,94	-	811 177,94	710 784,93	
411500	Mutuelles	300 211,59	-	300 211,59	40 031,83	
411820	Clients à 20 %	148 109,48	-	148 109,48	202 840,43	
411830	Clients exonérés	125 508,53	-	125 508,53	125 310,98	
411840	Clients Hôtel du Parc	74 754,09	-	74 754,09	70 795,41	
418100	Clients - factures à établir	58 008,38	-	58 008,38	-	
445660	TVA	Déductible sur autres biens & services	11 134,44	-	11 134,44	11 054,43
445670		Crédit à reporter	37 816,60	-	37 816,60	21 608,72
448720	Formation continue	49 135,10	-	49 135,10	3 015,32	
468700	Divers produits à recevoir	155 208,04	-	155 208,04	201 645,07	
486000	Charges constatées d'avance	145 151,02	-	145 151,02	82 756,02	
TOTAUX CLASSE 4		1 961 872,94	-	1 961 872,94	2 136 344,31	
CLASSE 5 / TRÉSORERIE		29 121,29	-	29 121,29	163 656,17	
TOTAUX DE L'ACTIF						
		18 243 370,13	- 8 031 830,61	10 211 539,52	9 395 159,33	

Bilan 2024 – PASSIF

Comptes & libellés			Passif Brut	Exercice 2024 Amts & prov.	Passif net	Passif net 2023
CLASSE 1 / CAPITAUX						
102100	Dotation initiale		98 133,02	-	98 133,02	98 133,02
102200	Compléments de dotation	Etat	31 709,40	-	31 709,40	31 709,40
102300		Région	76 889,19	-	76 889,19	76 889,19
102400		Département	49 105,17	-	49 105,17	49 105,17
102800	Subventions d'investissements non renouvelables		13 720,41	-	13 720,41	13 720,41
102810	Complément de dota C.P.A.M.		106 683,82	-	106 683,82	106 683,82
102820	Dotation prime G.D.F.		911,65	-	911,65	911,65
102830	Subvention F.M.E.S.		76 224,50	-	76 224,50	76 224,50
106800	Autres réserves		73 864,23	-	73 864,23	73 864,23
106820	Excédents affectés à l'investissement		2 242 944,20	-	2 242 944,20	2 242 944,20
106850	Réserve de trésorerie		141 154,03	-	141 154,03	141 154,03
106860	Réserve de compensation		4 593,68	-	4 593,68	4 593,68
Sous-totaux Comptes 10			2 915 933,30	-	2 915 933,30	2 915 933,30
110000	Report à nouveau excédentaire		287 402,87	-	287 402,87	167 016,82
111000	Excédent affecté au fonctionnement		4 865,75	-	4 865,75	4 865,75
Sous-totaux Comptes 11			292 268,62	-	292 268,62	171 882,57
120100	Résultat de l'exercice		-	-	-	120 386,05
Sous-totaux - "RESULTATS"			-	-	-	120 386,05
Sous-totaux Comptes 13 / SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			2 130 920,31	- 793 588,88	1 337 331,43	1 090 790,06
Sous-totaux Comptes 14 / PLUS-VALUES SUR CÉSSIONS			-	-	-	123 454,20
Sous-totaux Comptes 15 / PROVISIONS			300 077,49	-	300 077,49	313 937,49
Totaux "CAPITAUX PROPRES" - (comptes 10 + 11 + 12 + 13 + 14 + 15)			5 639 199,72	- 793 588,88	4 845 610,84	4 736 383,67
Sous-totaux Comptes 16 - DETTES FINANCIERES			3 561 731,75	-	3 561 731,75	3 283 745,83
Sous-totaux Comptes 19 / FONDS DEDIES			-	-	-	65 000,00
TOTAUX CLASSE 1			9 200 931,47	- 793 588,88	8 407 342,59	8 085 129,50
CLASSE 4						
dont : POSTES SIGNIFICATIFS						
401100	Fournisseurs		489 283,83	-	489 283,83	257 683,71
422000	Conseil Economique & Social (C.S.E.)		75 048,86	-	75 048,86	68 270,52
428200	Provisions pour congés payés		100 672,55	-	100 672,55	91 009,55
431100	URSSAF & Pôle Emploi		255 260,82	-	255 260,82	223 280,62
437420	A.G.2.R.		58 153,71	-	58 153,71	53 032,84
437440	Médéric Malakoff		16 864,71	-	16 864,71	13 497,03
437451	SOLIMUT		20 063,29	-	20 063,29	32 495,07
437454	AMELLIS		19 398,79	-	19 398,79	14 759,30
438200	Charges sociales sur congés payés		48 995,42	-	48 995,42	43 769,42
442100	Etat - Impôts & taxes recouvrés / Tiers		14 268,64	-	14 268,64	12 292,54
445510	TVA	A décaisser A.D.L.C.A.	44 197,55	-	44 197,55	22 084,03
445718		Collectée 20 % A.D.L.C.A.	35 358,17	-	35 358,17	42 729,43
447100	Taxe sur les salaires		194 148,00	-	194 148,00	176 206,00
468600	Divers charges à payer		46 808,98	-	46 808,98	77 639,16
TOTAUX CLASSE 4			1 510 428,75	-	1 510 428,75	1 292 117,13
			-			
CLASSE 5						
511410	Virements à encaisser - Hôtel du Parc		20 480,04	-	20 480,04	17 886,87
512100	Crédit Agricole - A.D.L.C.A.		273 288,14	-	273 288,14	-
511510	Cartes bleues à encaisser		-	-	-	25,83
CLASSE 5 / TRESORERIE			-	-	293 768,18	17 912,70
TOTAUX DU PASSIF			10 711 360,22	- 793 588,88	10 211 539,52	9 395 159,33

A.D.L.C.A.				
COMPTE DE RESULTAT 2024				
	Budget 2024	Réalisé 2024		Réalisé 2023
Charges d'exploitation	10 632 800	11 514 434	100,00%	10 283 570
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
60 - Achats	1 163 064	1 408 479	12,23%	1 258 844
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
dont		Alimentation	521 427	472 851
		Eau & énergie	271 919	207 684
		Fournitures d'ateliers, outillage & fournitures de chantiers	241 846	245 009
		Produits & fournitures pharmaceutiques	163 263	141 466
61 - Services extérieurs	623 914	697 640	6,06%	606 265
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
dont		Maintenance informatique	138 408	88 574
		Assurances	131 809	122 512
		Entretien & autres maintenances	151 467	162 611
		Locations	170 507	128 526
62 - Autres services extérieurs	1 044 429	926 736	8,05%	707 518
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
dont		Honoraires	131 511	128 338
		Prestations diverses (frais de siège, buanderie, mécanique...)	257 014	213 902
		Intérimaires soignants	27 183	8 635
63 - Impôts & taxes	495 986	481 973	4,19%	440 286
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
64 - Charges de personnels	6 641 777	7 205 632	62,58%	6 624 120
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
dont		C.D.I.	4 930 431	4 571 241
		Médecins	507 388	395 981
		C.D.D.	774 839	716 434
		Insertion & hébergés C.H.A.V.A.	948 921	869 199
		Autres contrats	44 053	71 265
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
65 - Autres charges de gestion courante	25 471	23 992	0,21%	18 873
66 - Charges financières	81 346	103 617	0,90%	87 942
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
67 - Charges exceptionnelles	92	56 779	0,49%	2 446
68 - Dotations aux amortissements & provisions	556 721	609 585	5,29%	537 276
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
Produits d'exploitation	10 632 800	11 372 758	100,00%	10 403 956
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
70 - Produits de l'activité	3 139 455	2 856 988	25,12%	2 652 178
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
dont		Entreprise d'insertion / bâtiment	192 066	132 064
		Entreprise d'insertion / environnement / Tri Toutes Piles	649 541	597 617
		Hôtel du Parc	773 308	704 940
		Restaurant Rouget de Lisle	587 046	480 858
		Chantier d'insertion - Atelier mécanique	113 152	104 699
		2 315 112		2 020 177
72 - Production immobilisée	160 000	512 812	4,51%	242 557
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		1
73 - Produits de l'activité hospitalière	5 769 901	6 049 243	53,19%	6 024 018
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
74 - Subventions d'exploitation	790 442	743 195	6,53%	709 414
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
75 - Autres produits de gestion courante	196 832	313 174	2,75%	277 361
dont		Indemnités journalières	227 660	178 409
		Loyers studios	63 659	64 849
76 - Produits financiers	-	362		95
77 - Produits exceptionnels	79 373	319 457	2,81%	105 889
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions	2 600	-		-
79 - Transferts de charges	494 197	577 529	5,08%	392 444
		Ecart Réalisé 2024 / Réalisé 2023		0
Résultats d'exploitation 2024 & 2023 / A.D.L.C.A.	-	- 141 675		120 386

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE
CONTRE LES ADDICTIONS

7 rue de la Demi-Lune, 39140 Bletterans

contact@adlca.fr

03 84 48 17 21

Du soin à l'insertion

ADLCA

Association départementale de lutte contre les addictions